

Sara Hansali

**Colonisation et architecture :
L'impact sur les pays de la Francophonie**

Enjeux, formes, rapport au patrimoine



Encadrement :
Denyse Rodriguez-Tomé

ENSAL / mai 2018

Sara Hansali

**Colonisation et architecture :
L'impact sur les pays de
la Francophonie**

Enjeux, formes et rapport au patrimoine

École Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon
Mai 2018

Encadrement : Denyse Rodriguez-Tomé

Photographie de couverture :
Photographie personnelle, avril 2018

L'objectif de ce rapport est d'étudier la production architecturale du XIX^{ème} et du XX^{ème} siècle dans ce qu'on appelle aujourd'hui avec complaisance « la Francophonie ». Entre ambitions coloniales et expérimentations plastiques, les bâtiments conçus par les colons représentent encore aujourd'hui un passé parfois douloureux, mais aussi un ensemble de gestes plastiques qui participent encore à qualifier les villes de l'ancienne France d'outre mer. En outre, il s'agira également ici de se pencher sur la question du patrimoine, de sa gestion, de son appréhension et de sa valeur.

This report is about architecture during the 18th and 19th century, in the French colonial empire, or as it is often called today, La Francophonie. This type of architecture was often the symbol of the colonial spirit and ambition for those newly acquired territories, as it was the expression of a whole aesthetic, specific of those days. Today, it is also the symbol of a painful past, and a part of the identity of many cities across the globe. This report is about that architecture, but also about how it has aged, its value as architectural heritage, and the measures that have been taken for its preservation, or lack thereof.

SOMMAIRE

Avant-propos	9
Introduction	11
Historique de la colonisation	12
Contexte mondial	13
L'empire colonial français	17
Réception, aspect culturel et architectural	18
Études de cas : trois villes coloniales, trois destins	22
Alger la blanche	23
Casablanca la moderne	46
Bangui la coquette	79
Rapport au patrimoine	88
Les villes aujourd'hui	91
Enjeux de la profession d'architecte	101
Conclusion	108
Annexes	124
Bibliographie	128
Remerciements	

AVANT-PROPOS

Lors de mes recherches pour écrire ce rapport d'études, j'ai été confrontée à plusieurs terminologies pour désigner les personnes natives des pays colonisés. Autochtones, indigènes, locaux, natifs, hommes noirs, hommes jaunes, aborigènes... Même durant les séances de rapport d'étude, mon encadrante et moi-même peinions à trouver les mots justes pour parler des populations colonisées, car tous ces mots nous semblaient difficiles à utiliser aujourd'hui. Dans le cadre de la rédaction de ce rapport d'études, j'ai décidé d'utiliser le mot « indigène », dont la définition du Larousse est la suivante : « Originaire du pays où il vit ». Cette définition me semble correcte et objective pour désigner ces populations. Même si la connotation de ce mot peut sembler péjorative, il est important de l'utiliser quand même ; et comme l'expliquait l'ethnologue André Adam, « le mépris est dans l'esprit des hommes, et non dans les mots ».

En outre, pour parler des populations européennes qui habitent dans la France d'Outre-mer, il existe beaucoup de terminologies également : colons, citoyens européens, expatriés... Ici encore, le mot qui me semblait le plus adéquat est celui de « colon », dont la définition du Larousse est la suivante : « Personne qui a quitté son pays pour aller exploiter une terre, faire du commerce, etc., dans une colonie. » Cette définition semble être la plus adéquate pour parler des populations européennes installées dans les colonies.

INTRODUCTION

Depuis que l'Homme a établi la notion de richesse, il a toujours essayé d'en avoir plus. Il a alors mis en place de nombreuses manières d'accéder à ces richesses : cultiver la terre, extraire du minerai, créer des biens, proposer des services... Quelque part, au fil du temps, cette quête de richesse a mené l'Homme à étendre ses horizons et aller les chercher ailleurs. Il est alors monté à bord de ses petits bateaux, a pris des petites armes avec lui, est allé à des endroits qu'il n'avait jamais vu et a décrété que maintenant, cet endroit et les gens qui y étaient auparavant lui appartenaient. C'est la colonisation.

Ainsi, la colonisation est un système d'occupation de territoire qui implique la mise en tutelle de ce territoire par l'entité colonisatrice. Cette mise en tutelle laisse des traces : dans l'esprit des gens, au sein des livres d'histoires, et sur les murs des villes. Il s'agit ici d'exposer les différents types d'architectures qui sont nées dans trois grandes villes de l'empire colonial français, et de comprendre les intentions des architectes ainsi que les directives des politiques de l'époque. Plus tard, nous nous pencherons sur la patrimonialisation ou non de cet héritage architectural, et l'enjeu de sa conservation pour le paysage urbain des villes de l'ancien empire colonial français.

Comment les décennies de domination française ont-elles façonnées le paysage urbain d'outre-mer ?
Quelle valeur accorde-t-on aujourd'hui à ce patrimoine ?

HISTORIQUE DE LA COLONISATION

1. Mona
OZOUF, 2014.
*Jules Ferry.
La liberté et
la tradition,*
Paris,
Gallimard,
p.83-85

2. Discours
sur l'Afrique
du 18 mai
1879.
cf. Victor
HUGO, 1883.
*Œuvres
complètes de
Victor Hugo,*
éditions. J.
Hetzel, A.
Quantin,
vol. Actes
et paroles.
IV, partie
Assemblée
constituante,
p. 204

3. Discours de
Léon Blum du
9 juillet 1925
devant la
Chambre des
députés.
cf. Jacques
MARSEILLE,
1984. *Empire
colonial et
capitalisme
français,*
éditions Albin
Michel, p.370

Contexte mondial

Au cours des derniers siècles, quelques grandes puissances colonisatrices se sont partagé les richesses du globe : Le Royaume-Uni, la France, l'Espagne, le Portugal, les Pays-Bas et la Belgique.

Si cette conquête a commencé au XVI^{ème} siècle avec la découverte des Amériques, elle s'est accélérée et accentuée au XIX^{ème} siècle avec l'ère industrielle. L'objectif de cette colonisation est alors principalement économique, même si l'idéologie colonialiste soutenue par des personnalités telles que Jules Ferry¹ ou encore Victor Hugo (selon lequel «Au dix-neuvième siècle, le blanc a fait du noir un homme ; au vingtième siècle, l'Europe fera de l'Afrique un monde»²), expose la colonisation semblable à un cadeau, une responsabilité des races supérieures³ envers les races inférieures.

Ainsi, les premiers territoires à être colonisés le sont par les Portugais, lorsque ceux-ci se dirigèrent vers l'Afrique au milieu du XV^{ème} siècle pour finir au Brésil en 1500. Les Espagnols, également en quête de richesse et sur la piste pour rejoindre les Indes, atteignent Cuba, et l'Amérique du Sud à la fin du XV^{ème} siècle. Ces deux empires coloniaux sont les premiers à s'enrichir véritablement grâce à leur expansion, et décident vite de créer un cadre légal pour se départager ces nouveaux territoires. La signature du traité de Tordesillas en 1494 marque alors le partage de l'Atlantique en deux. Néanmoins, le reste de l'Europe cherche également à s'enrichir,

4. Cédric MICHON, 2015. *François Ier, les femmes, le pouvoir et la guerre*, Paris, éditions Belin.

et la réaction d'autres souverains ne se fait pas attendre. C'est dans ce cadre que François I^{er} décrète «Le soleil luit pour moi comme pour les autres. Je voudrais bien voir la clause du testament d'Adam qui m'exclut du partage du monde»⁴.



Portrait de François 1^{er}, Jean Clouet, 1530

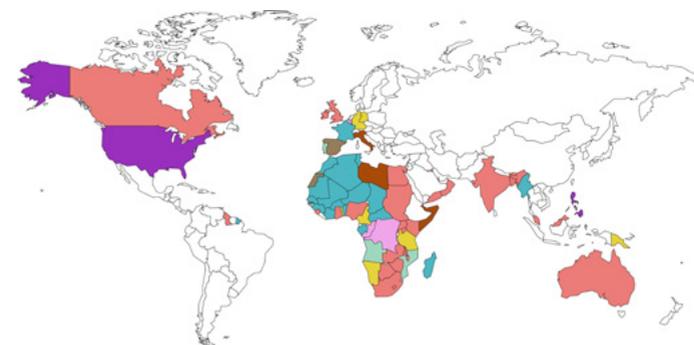
Ce partage du monde, la France commence à y participer au XVI^{ème} siècle. Néanmoins, elle ne prend pas part aux Grandes Découvertes dans le même temps que l'Espagne et le Portugal car le territoire français est déjà en prise avec des guerres de religion. La France commence ainsi son expansion en 1534, au Canada, dans un premier temps, puis dans les Antilles dans un second temps (la Martinique par exemple, devient française en 1635).

L'empire britannique, naît quant à lui au début du XVII^{ème} siècle, en commençant par les Caraïbes en 1609 puis en s'étalant vers l'Inde et les Etats-Unis.

Chacun de ses empires s'est rapidement

développé, grâce au commerce de canne à sucre, de tabac, d'or, d'argent, d'indigo, de soie et d'esclaves.

Ainsi, au XIX^{ème} siècle, l'empire colonial britannique s'étend en Asie grâce à l'immense Compagnie des Indes Orientales et en Afrique subsaharienne, tandis que l'empire français s'étend au Maghreb, au Sahel, et en Indochine. L'expansion de cet empire continue jusqu'au XX^{ème} siècle, lorsque la France et le Royaume-Uni se partagent le Proche-Orient (Syrie, Liban).



Carte des principaux empires coloniaux en 1914



A la veille de la Première Guerre Mondiale, la plupart des pays d'Amérique latine ont obtenu leur indépendance vis-à-vis des Espagnols et des Portugais, mais presque tout le reste du monde est partagé par Le Royaume-Uni et la France.

L'empire britannique se compose alors de vastes territoires en Asie (Inde, Hong-Kong, Birmanie, Malaisie, Népal...), en Amérique (Jamaïque,

5. Gabriel BORIN et Benjamin STORA, 2012, *Guerre d'Algérie, la déchirure*, documentaire, production France Télévisions, 104 minutes : disponible sur https://youtu.be/QPbLctFA_ro (consulté le 3 mars 2018)

Bermudes, Guyane britannique...), en Afrique (île Maurice, Gambie, Kenya, Ouganda, Sierra Leone, Zanzibar...) et garde alors un pouvoir sur les anciennes colonies « blanches » (Canada et Australie) sous le statut du Commonwealth.

L'empire colonial français, lui, se constitue de territoires en Afrique (Sénégal, Côte d'Ivoire, Madagascar, Djibouti, Guinée, Niger...), au Maghreb (Tunisie, Maroc, Algérie), dans les Antilles (Guadeloupe, Martinique) et en Asie (Indochine, Cochinchine).

D'autres petits pays possèdent encore de vastes territoires : la Belgique est encore à la tête du Congo, et les Pays-Bas sont encore à la tête de l'Indonésie.

Durant la Première et la Seconde Guerre Mondiale, le Royaume-Uni et la France peuvent compter sur les troupes coloniales pour combattre à leurs côtés dans les champs de bataille. Néanmoins, avant la Seconde Guerre Mondiale apparaissent déjà des mouvements nationalistes au sein des colonies, qui, avec les troubles de la Seconde Guerre Mondiale (Charte de l'Atlantique signée en 1941 pour libérer les territoires occupés par les Allemands, puis passage de cette charte dans le droit international en 1945 avec la création de l'ONU), parviennent, parfois avec grande difficulté⁵ (la Guerre d'Algérie a duré huit ans, de 1954 à 1962), à obtenir leur indépendance.

6. Tewfik GUERROUDJ, 2000, «La question du patrimoine urbain et architectural en Algérie», *Insaniyat*, 31-43 [en ligne] disponible sur : <https://journals.openedition.org/insaniyat/7892#ftn20>

L'empire colonial français : un empire basé sur l'exploitation

À son apogée, en 1939, l'empire colonial français (en comptant la France métropolitaine), s'étale sur 12 898 000 km², soit 10% de la superficie de la Terre, et compte 5% de la population mondiale. L'objectif principal de cette conquête est d'ordre économique, diplomatique et commercial, mais la France s'est également targuée d'une mission religieuse (propager la religion catholique) et éducatrice (malgré le fait qu'à leur indépendance, beaucoup de pays souffrent d'un taux d'analphabétisme colossal, comme en Algérie, où celui-ci est de 85% en 1962⁶).



La Liberté guidant le peuple, Eugène Delacroix, 1830.

D'un point de vue social, il est intéressant de noter que la devise «Liberté, égalité, fraternité»

7. Sylvain VENAYRE, «Abolition de l'esclavage dans les colonies françaises », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 10 avril 2018)

8. Agnès LAURENT, 25 décembre 2015, L'Exposition coloniale de 1931, le meilleur de l'empire, *L'Express* [en ligne], consulté le 10 avril 2018 disponible sur : https://www.lexpress.fr/actualite/societe/l-exposition-coloniale-de-1931-le-meilleur-de-l-empire_1748163.html

est née en 1793, après la Révolution française. Si cette devise est difficile à concilier avec l'état de l'empire colonial de cette époque, elle l'est encore plus avec les dispositions légales prises plus tard pour régir le statut des indigènes. Celui-ci est légiféré notamment par le Code de l'Indigénat, apparu un siècle plus tard, en 1874, qui détermine un statut particulier pour les indigènes, les privant notamment du droit de vote, de leur liberté de circulation, de leur liberté d'expression, et mettant en place un assujettissement à des impôts particuliers.

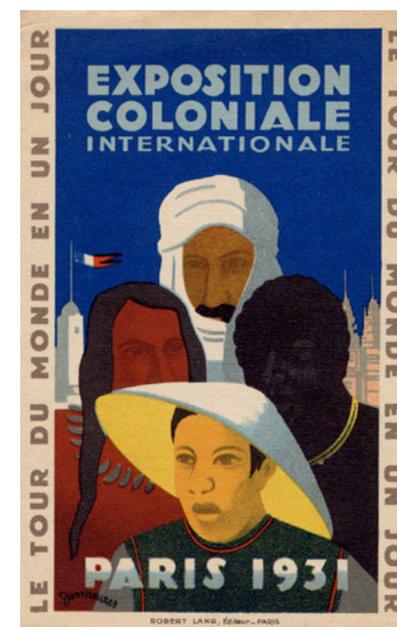
En outre, malgré certains mouvements abolitionnistes de l'ère de la Révolution, les indigènes sont sujets à l'esclavage, et ce, jusqu'à son abolition effective en 1848⁷, après le vote de l'Assemblée Nationale. Plus tard, ils peuvent néanmoins être contraints aux travaux forcés, ou à combattre auprès des troupes françaises en temps de guerre.

Réception, aspect culturel et architectural

Pendant longtemps, la France d'outre-mer a fait la fierté du pays : c'est ainsi que dès la fin du XIX^{ème} siècle sont organisées des expositions coloniales, qui ont pour but de faire faire aux visiteurs le « tour du monde en une journée »⁸ : sont mis en place des pavillons, des attractions, des ateliers ; autant de moyens de séduire petits et grands.

Aussi, si la France construit des pavillons en métropole pour montrer sa puissance coloniale,

elle construit également énormément au sein de ses colonies pour montrer la puissance française.



Affiche de l'exposition coloniale de Paris de 1931, Robert Lang

En effet, dans bien des territoires d'outre-mer, il est nécessaire de créer des infrastructures pour pouvoir intégrer les territoires dans une dynamique commerciale : ports, aéroports, voies ferroviaires... Mais il est également nécessaire de construire des bâtiments administratifs : hôtels de ville, bureaux de poste, palais de justice... Et dans certaines colonies (notamment les colonies de peuplement comme l'Algérie), il est nécessaire de construire énormément d'habitations, pour loger à la fois les colons et les indigènes.

L'ensemble de ce patrimoine bâti fait partie à la fois de l'histoire architecturale française, mais également de l'héritage architectural local dans

les anciennes colonies. L'intérêt de ce travail est de se pencher sur la qualité architecturale de ces espaces, et de faire le point sur le rapport à ce patrimoine aujourd'hui.



Le Chat du Rabbine,
Joann Sfar, Antoine
Delesvaux, 2011

ÉTUDES DE CAS : TROIS VILLES COLONIALES, TROIS DESTINS

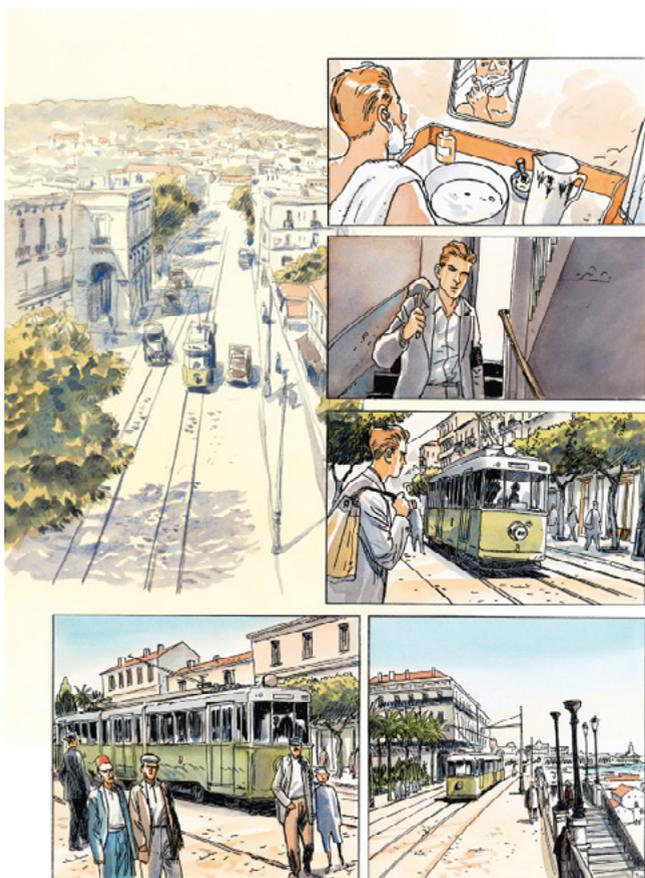
Alger

*Le centre de gravité, la clé de voûte, le milieu de l'empire,
le pivot du problème, le poing G, le cœur de la pastèque.
Alger est tout cela et plus encore.
Chakib Amari, écrivain, 2011*

L'Algérie est un pays qui a été colonisé par la France entre 1830 et 1962. Aujourd'hui, le pays entre dans la catégorie des pays émergents, tout comme le Maroc ou l'Égypte. Le PIB de l'Algérie en 2016 est de 156 milliards de \$, soit 6% du PIB de la France.

L'Algérie est une des colonies françaises les plus particulières : du fait de son statut, de sa proximité avec la métropole, et de la nature de son peuplement, les cent trente années de domination de ce pays ne sont pas anodines, et ont participé à façonner son paysage urbain de manière durable.

Aujourd'hui encore, il existe un mythe autour de l'Algérie et d'Alger, et beaucoup d'œuvres majeures de la littérature et du cinéma abordent la vie des pieds-noirs, les tensions entre eux et les arabes, mais également la poésie qui peut se dégager d'Alger. Celle-ci a eu pendant longtemps l'apparence d'une ville française, et cela s'explique par le fait qu'elle ait été une colonie de peuplement : énormément de colons se sont installés à Alger et dans le reste de l'Algérie entre 1830 et 1962.



Jacques Ferrandez, L'Étranger, 2013, d'après le roman d'Albert Camus de 1942.

1830 : Arrivée des Français

C'est Charles X, dernier roi de France qui prend la décision au début du XIX^{ème} siècle de la conquête de l'Algérie. Les troupes françaises quittent la métropole avec 453 navires, 27 000 marins et 37 000 soldats en mai 1830. Après de brefs affrontements, le dey (chef de la Régence, alors à la tête du pays) finit par capituler le 5 juillet

9. Discours prononcé le 12 juillet 1907 au Lycée d'Oran lors de la distribution des prix.
Hubert LYAUTEY, 1927. *Paroles d'action*, Paris, éditions Armand Colin, p. 52

10. Claudine PIATON, Juliette HUEBER, Boussad AICHE et al, 2016. *Alger, ville & architecture, 1830-1940*. Arles, éditions Honoré Clair

1830. Si quelques villes côtières deviennent rapidement la propriété des français, il faudra près de quarante années pour que l'ensemble des différentes régions du pays soient soumises et acquises réellement par les forces françaises.

*Il est de langage courant de dire que l'Algérie est le prolongement de la France ; acceptez cette définition, quand ce ne serait d'abord que pour affirmer cette indissoluble union avec la mère-patrie, qu'il ne faut jamais que plus grand et plus forte. Mais entendez-le sous la réserve de ne pas vous regarder comme des mineurs ne pouvant aspirer à mieux qu'à ressembler de loin à leur grand tutrice. Ce qu'il faut faire ici, au contraire, c'est une France rajeunie et supérieure. Il vous faut être convaincus, avec un légitime orgueil, que la plante qui pousse sur cette terre ce n'est pas un Français diminué, mais, si j'ose m'exprimer ainsi, un Français majoré.*⁹

Louis-Hubert Lyautey (cf. portrait p. 117), alors chef de la division d'Oran, 1907

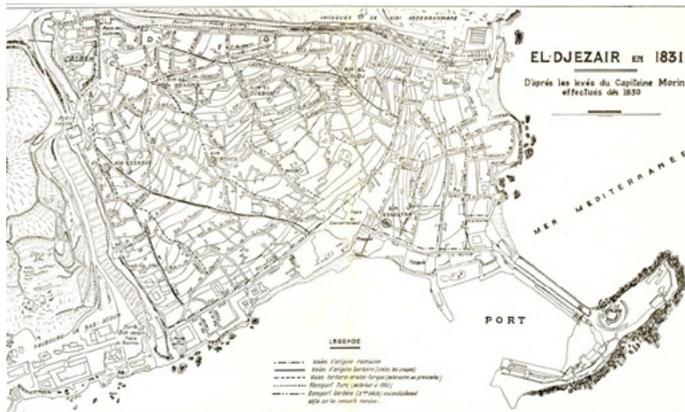
Un urbanisme à adapter à l'arrivée des colons (plan Guiauchain, Prost, Rotival)

L'objectif que les colons ont pour Alger était d'abord d'ordre militaire¹⁰ : il faut alors en faire une « place forte » : c'est dans cette optique que les rues de la ville sont agrandies, une place d'arme est créée, et une enceinte érigée autour de la ville dès 1839. Afin de permettre aux colons de mettre en place des entreprises immobilières et financières, beaucoup de maisons et de bâtiments sont également détruits.

Les destructions des premiers temps, même si nécessaires pour s'extirper du modèle de la ville mauresque, sont critiquées par la suite à maintes reprises.

Hélas ! Aujourd'hui, Alger, quand on le regarde de trop près est peut-être plus fait pour attrister les yeux que pour les réjouir. On l'a beaucoup abîmé, beaucoup enlaidi, à moitié détruit ; et le malheur, c'est que seuls les Européens ont à se reprocher ces actes de vandalisme.
Ernest Feydeau, écrivain (1862)

Très vite, on met en place un plan général d'alignement afin à la fois d'embellir la ville, mais surtout pour augmenter la valeur des immeubles : pour cela, il est nécessaire de faciliter la mise en place de nouvelles constructions, d'assainir les quartiers, de tracer de nouvelles rues et d'établir un nouveau rapport à la mer.



Plan d'Alger de 1831 par le Capitaine Jean Morin

L'architecte en charge de l'élaboration du plan général d'alignement est Pierre-Auguste Guiauchain, ancien élève des Beaux-Arts, qui s'y attèle dès 1841, avant qu'il ne soit approuvé en 1846. Il met en place une porte du côté du quartier d'Isly (le quartier européen), crée une monumentalité en front de mer en ordonnant la

11. Henri KLEIN, 1913, *Souvenirs de l'ancien et du nouvel Alger*, ed. Alger

mise en place du futur Boulevard de l'Impératrice, et ordonne le percement de nombreuses rues, pour à la fois faciliter la circulation à l'échelle de la ville et permettre la création d'une nouvelle centralité – qui se déplacerait depuis la Casbah, vers le quartier européen.

Le projet de Guiauchain comportait aussi initialement la percée d'une nouvelle rue, la rue Montpensier, traversant la ville, qui aurait nécessité l'expropriation de 158 maisons d'indigènes et de deux mosquées. Ce projet ne voit pas le jour, d'une part car Louis-Napoléon Bonaparte, bientôt élu et futur Napoléon III, a pour ambition de créer un « Royaume arabe » (royaume sous la protection de la France, d'Alger à Bagdad, impliquant la sauvegarde de quartiers indigènes) et d'autre part, du fait du développement à la fin du XIX^{ème} siècle d'une certaine conscience patrimoniale (basée également sur le fait que le tourisme en Algérie part d'une quête d'orientalisme).

Néanmoins, malgré les efforts mis en place en terme de qualité urbanistique, Alger peine à concilier enjeux militaires, urbains, architecturaux et fonciers, et devient rapidement un contre-exemple pour l'aménagement des villes en Tunisie et au Maroc.

Ah ! Pourquoi les conquérants de 1830 s'obstinèrent-ils à vivre en cette cité qui leur déplaisait tant et au sein de laquelle tant de transformations maladroites n'aboutirent qu'à des enlaidissements irréparables, alors qu'il eût été si facile de créer une ville nouvelle, à l'entour du rivage de Mustapha, création par laquelle eût été sauvé le merveilleux et unique paysage d'El-Djezaïr !¹¹

Henri Klein (1913)

12. Zohra Hakimi, 2002. Du plan communal au plan régional de la ville d'Alger (1931-1948), *Labyrinthe* 13 | 2002, [en ligne], URL : <http://journals.openedition.org/labyrinthe/1493>

Ainsi, avec l'arrivée de populations européennes de plus en plus nombreuses au XIX^{ème} siècle, Alger commence à s'étendre : on détruit alors les fortifications afin de pouvoir construire de nouvelles habitations et de nouveaux édifices. On assiste alors à une fièvre constructive, après la Première Guerre Mondiale, qui s'accroît durant l'entre-deux-guerres. Ainsi, en 1911, seuls 11 immeubles ont été construits à Alger, contre 500 en 1929 : cette prospérité du secteur du bâtiment est notamment permise par la défiscalisation du foncier et la libération de terrains anciennement réservés pour les militaires.

En 1930, de grandes opérations d'urbanisme voient le jour : deux plans majeurs sont développés : le PAEE, (plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension), de René Danger, et le PAR (plan d'aménagement régional), d'Henri Prost (cf. portrait p. 119) et Maurice Rotival.

Le PAEE cherche à mettre en place à Alger et dans sa région les principes préconisés par la Société Française des Urbanistes¹², en mettant en place un zoning (zone commerciale, zone résidentielle, zone d'habitat de plaisance, zone industrielle et zone historique à l'emplacement de la Casbah). Ce plan est mal reçu par les investisseurs car Danger, pour limiter l'insalubrité à l'échelle de la ville, cherche à limiter l'exploitation du parcellaire (en limitant les hauteurs des bâtiments).

Le PAR, issu d'une réflexion à une échelle plus étalée, cherche à relier le haut et le bas de la ville, ainsi que la ville et le reste du pays, tout en prenant en compte certaines préoccupations

13. Jean-Jacques JORDI, 2008. « Alger 1830-1930 ou une certaine idée de la construction de la France ». In: *Méditerranée*, tome 89, 2-3-1998. La ville et ses territoires en *Méditerranée* septentrionale pp. 29-34.

paysagères.

Ces deux plans étant astreignants dans une ville à la géométrie déjà contraignante, finissent par être exécutés de manière partielle.

C'est donc dans un Alger que les urbanistes ont tenté d'améliorer de leur mieux que les architectes se sont insérés des décennies durant, pour répondre à une commande publique régie par les idéaux du moment, des politiques urbaines se succédant (menée notamment par les gouverneurs successifs de la ville) et une commande privée à la fois européenne et indigène.

Une architecture évolutive : un rapport modernité/tradition variable



Carte postale d'Alger, rue d'Isly (dans le quartier européen) delcampe.net

L'ambition que la France a pour Alger est d'en faire une ville française hors de France¹³ (plutôt qu'une ville « coloniale »).

En effet, celle-ci a accueilli beaucoup d'Européens, très rapidement (passant de 602

14. Xavier MALVERTI, 1992, «Alger, soleil et modernité», In Institut français d'urbanisme, *Architectures françaises d'Outre-Mer*, Liège, éditions Mardaga, p.35

en 1830 à 42 000 en 1845 notamment). Aussi, l'architecture d'Alger est largement influencée par les réalisations parisiennes de la même époque, mais sur les 130 années qu'a duré la domination française en Algérie, on peut retenir 4 périodes majeures dans la production architecturale.

Au début, entre 1830 et 1860, l'ambition était d'asseoir la pérennité de la présence française : cela s'est traduit par la mise en place d'une architecture reprenant les codes néoclassiques alors très présents à Paris¹⁴ (comme sur le front de mer, où certains immeubles ne sont pas sans rappeler les arcades de la Rue de Rivoli).

Ensuite, entre 1860 et 1890, les codes que les architectes se mettent à adopter ont une esthétique hausmannienne, qui donne aux rues algéroises leur caractère très français. Entre 1890 et 1930, alors qu'à Paris les règlements de voiries permettent une rupture avec la période hausmannienne, une sorte d'hybridation apparaît, entre les codes de l'architecture mauresque, l'esthétique hausmannienne, et les préceptes des Beaux-Arts : c'est l'apparition du mouvement de l'algérianité (aussi appelé le néo-mauresque). Enfin, entre 1930 et 1960, les architectes se mettent à utiliser une esthétique géométrique Art Déco, et à s'insérer véritablement dans le mouvement moderne.

Influence néoclassique(1830-1860)

Une fois arrivés en Algérie, les colons décident de construire avec les langages architecturaux

qui sont les leurs : l'utilisation des codes académique des Beaux-Arts, s'explique dans le rapport de la Commission des bâtiments civils en 1844 comme suit : « Les Romains ne s'écartaient pas du style d'architecture qui leur était propre et qu'ils transplantaient dans les colonies pour attester à la postérité l'étendue de leurs conquêtes ».

Dans cette optique, on comprend mieux le choix de Pierre-Auguste Guiauchain dans sa première esquisse (1843) pour le Palais de Justice d'Alger : sa première inspiration est le Palais de Justice de Lyon de Pierre-Louis Ballard (qui inspire largement un grand nombre d'architectes en métropole également), avec une proposition néoclassique, une façade à composition tripartite avec un pavillon central à fronton.



Pierre-Auguste Guiauchain, Esquisse pour le palais de Justice d'Alger, 1830

15. Federico CRESTI, 1985. « The Boulevard de l'Impératrice in Colonial Algiers (1860-1866) » In Attilo PETRUCCIOLI. *Environmental Design : Journal of the Islamic Environmental Design Research Center*, Rome, éditions Carucci, pp 54-59.

Hausmannisme : Quête d'ordre (1860-1900)

En septembre 1860, alors que les travaux du baron Haussmann ont déjà commencé pour transformer Paris, un chantier de grande ampleur voit également le jour à Alger : celui du Boulevard de l'Impératrice (plus tard appelé le Boulevard de la République, et aujourd'hui le Boulevard Zighoud Youcef). L'architecte de ce projet est Charles Frédéric Chassériau (cf. portrait p. 114), issu des Beaux-Arts de Paris et architecte en chef de la ville d'Alger. L'objectif de ce projet était de créer une liaison effective entre la ville et la mer¹⁵ : la construction de ce boulevard de 1500 m a duré 6 ans, et se caractérise encore aujourd'hui par ses arcades semi-circulaires, ses nombreux commerces, et la monumentalité de son architecture.



Carte postale d'Alger, Boulevard de la République (delcampe.net)

L'urbaniste Jean de Maisonseul, né à Alger, décrira le projet plus tard ainsi : « Il n'y a rien dans la fin du XIX^{ème} siècle qui soit égal à ce

16. Mathilde DION, 1991. Notices biographiques d'architectes français, *Cité de l'Architecture - Institut français d'architecture*, 2 vol.

projet. Les fonctions définies par les CIAM et par Le Corbusier dans la charte d'Athènes : habiter, circuler, travailler, cultiver le corps et l'esprit, y sont réunies. Le projet de Chassériau est la traduction du concept global du boulevard. C'est la rue de Rivoli donnant sur la mer, mais les automobiles circulent sur le toit des voûtes habitées par le trafic portuaire (entrepôts d'épices, marchands de vins, etc.). Des rampes mènent à ces activités¹⁶».

En terme d'architecture, la commande publique baisse du fait de la concentration des finances sur les opérations d'urbanisme. Néanmoins, un exemple d'architecture de l'époque est l'Hôtel des Postes et du Trésor (1863), sur le boulevard de l'Impératrice, par Louis-Clovis Lefèbvre et Pierre-Auguste Guichain, agrandi de 1912 à 1920 par Gabriel Darbéda, et qui abrite aujourd'hui le Sénat. Il constitue, à l'instar de l'urbanisme haussmannien un repère dans la ville. Cet édifice comporte une galerie en rez-de-

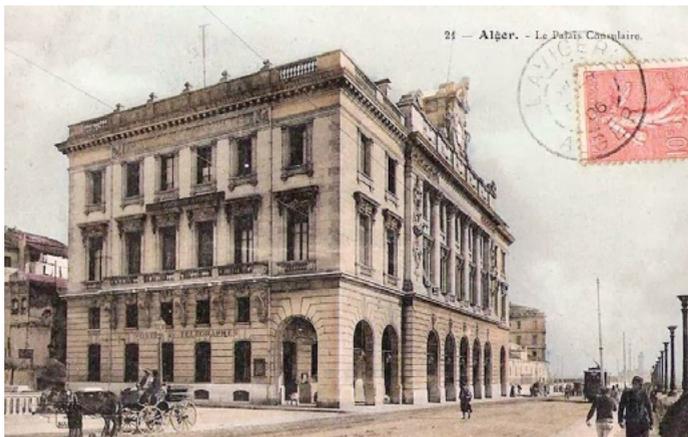


Carte postale d'Alger, devant l'Hôtel des Postes et du Trésor de Louis-Clovis Lefèbvre, 1863. (delcampe.net)

17. Claudine PIATON, Juliette HUEBER, Boussad AICHE, Thierry LOCHARD, *Op cit.*, p. 41

chaussée et une organisation autour d'une cour : le style est éclectique.

Un peu plus tard, un bâtiment encore bien conservé aujourd'hui est remarqué par la revue *La Construction moderne*. C'est le Palais consulaire de Henri Petit (1891-1892) : c'est un projet classique Beaux-Arts, sur le Boulevard de l'Impératrice, en front de mer, avec un édicule et une horloge, des piliers, des balustrades,



Carte postale d'Alger, devant le palais consulaire de Henri Petit, 1893. (delcampe.net)

un avant-corps important et une construction monumentale.

Néanmoins, selon les quartiers, les préoccupations architecturales diffèrent : aussi, dans les faubourgs, les petits immeubles de rapport ainsi que les maisons d'habitation sont dans un langage architectural sobre, modeste. D'après Guiauchain, cette architecture est pensée « selon toute apparence particulièrement dans un but de spéculation immédiatement réalisable, et non selon les prévisions d'un avenir bien long »¹⁷.

18. Aleth PICARD, 1994.

Architecture et urbanisme en Algérie. D'une rive à l'autre (1830-1962). In: *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, n°73-74, 1994.

19. Philippe Garbit, 14/03/2003.

Les Nuits de France Culture : *La Fabrique de l'Histoire - Architecture et urbanisme à Alger : Patrimoine architectural algérois et mémoire coloniale*, podcast [en ligne]

Hybridation : Naissance de l'algérianité (1900-1930)

Au début du XX^{ème} siècle, et notamment sous l'impulsion de Charles Jonnart, gouverneur général de l'Algérie, épris d'orientalisme, un mouvement d'arabisation de l'architecture algérienne apparaît¹⁵. Ce mouvement est également dû à l'apparition d'une nouvelle génération d'architectes, née en Algérie de parents européens : cette génération est celle qui souhaite allier la culture européenne et les traditions mauresques, et créer une identité propre au pays, dans un contexte d'autonomie financière.

Des exemples plus ou moins heureux de cette hybridation sont encore visibles aujourd'hui à Alger : la Grande Poste de Jules Voinot et Marius Toudoire (1910), encore aujourd'hui un point de repère¹⁹ à l'échelle de la ville, ou encore le Siège de la Dépêche Algérienne (1904-1905) d'Henri Petit.



Carte postale d'Alger, devant la Grande Poste de Voinot et Toudoire (1910) et La Dépêche Algérienne de Henri Petit (1904-1905) (delcampe.net)

20. Claudine PIATON, Juliette HUEBER, Boussad AICHE, Thierry LOCHARD, *Op cit.*, p. 62

Ce dernier bâtiment a été notamment critiqué par l'usage quelque peu maladroit du minaret (élément d'architecture religieuse), ici utilisé pour un bâtiment administratif.

De manière plus vaste, l'ensemble de l'impulsion néo-mauresque est critiquée du fait de l'absence de modèles véritables à Alger. En effet, l'architecte Georges Guiauchain (fils de Pierre-Auguste), note dans son ouvrage de 1905, *Alger*, que ce style s'inspire plus des codes égyptiens, indiens ou espagnols, que d'une véritable architecture algérienne, et remet ainsi en question sa légitimité, et son usage monumental pour des programmes du quotidien (poste, écoles, mairies). Aussi, les caractéristiques architecturales mauresques sont plus synonymes de pittoresque que de grandeur, et leur utilisation pour des programmes publics reste anecdotique²⁰.

En outre, l'ambition de créer une architecture symbole de l'unification d'une société composite peut sembler utopiste dans la mesure où la société algérienne de l'époque est très divisée, c'est pour cela que par la suite, les décorations néo-mauresques sont moins visibles en façade, et plutôt visibles dans les halls d'entrée, notamment ceux des HBM de l'époque.

Art-Déco et insertion dans la modernité (1930-1960)

Les années 30 marquent un tournant et une maturité dans la qualité de la production architecturale algéroise. D'après Marcel

21. Marcel LATHUILLERE 1936. L'évolution de l'architecture en Algérie de 1830 à 1936, In: *Algeria*, n°39, mai 1936, cité par Aleth PICARD, *Op cit.* p.129

Lathuillière, architecte installé à Alger dès 1930, cette période de production intense d'architecture se caractérise par « un moderne non bruyant et tapageur, mais au contraire un moderne appuyé sur des bases rationnelles adaptées au soleil d'Afrique du Nord²¹ ».

Un des bâtiments majeurs de la période est le bâtiment du Gouvernement Général (1929-1932) de Jacques Guiauchain, qu'il élabore en collaboration avec l'entreprise Perret (cf. portrait p. 118). Il se caractérise par une intégration dans un site très en pente : la barre principale est placée perpendiculairement aux courbes de niveaux, et le projet est d'une envergure encore inégalée en France (33 000 m² de planchers), avec un système de ventilation naturelle qui permet l'absence de climatisation au sein de bâtiment. Globalement, celui-ci se caractérise par un esprit de classicisme structurel (du fait de l'influence des frères Perret), et des lignes horizontales qui traduisent sa modernité.



Carte postale d'Alger, devant le bâtiment du Gouvernement Général (1928-1932), Jacques Guiauchain architecte (delcampe.net)

Les architectes d'Algérie ont combattu la routine et le pastiche, découvert une esthétique qui s'adapte aux exigences de la construction et de la vie moderne en même temps qu'aux nécessités naturelles commandées par le climat et le site.²²

Marcel Lathuillière, architecte (1936)

Un autre style architectural, différent du classicisme structurel apparaît également dans les années Trente, au centenaire de l'Algérie française. Les architectes se mettent à utiliser les codes Art Déco, en vogue alors dans la métropole et dans le reste de l'Europe. La conception d'une architecture de qualité passe alors d'une esthétique d'ornement à une esthétique de volumes. Un nouveau style apparaît, le style paquebot, qui se caractérise par des balcons filants à tous les étages et des baies en forme de hublot. Un exemple de cette architecture est l'école Lazergues (1932) de Xavier Salvador : il y fait usage de balcons à claustras maçonnés, avec des claustras aux formes géométriques variées, dont certaines sont en béton pour éclairer les escaliers.



École Lazergues (1932), Xavier Salvador architecte (algermiliana.com)

Une évolution de ce style Art Déco mène à l'élaboration d'un style dit « Art Déco méditerranéen », dont les figures sont Charles Montaland, Paul Guion et Xavier Salvador : ce style se caractérise par un mélange des pratiques métropolitaines et des savoir-faire locaux, pour mener à l'élaboration d'une expression typiquement algéroise de la modernité.

Un exemple de cette méditerranéisation de l'architecture Art Déco est le Musée des Beaux-Arts d'Alger (1928-1930) de Paul Guion, avec ses ferronneries et ses rampes d'escaliers à motifs géométriques, alliés avec des menuiseries et faïences d'inspiration traditionnelle.



Musée des Beaux-Arts d'Alger (1928-1930), Paul Guion architecte
Photographe : @lynartem [Instagram]

23. Nabila STAMBOULI, 2014. « L'Aéro-habitat, avatar d'un monument classé ? », *Livraisons de l'histoire de l'architecture*, n°27 [en ligne]

24. Michel RAGON, 1993. *Histoire mondiale de l'architecture et de l'urbanisme moderne*, Paris, éditions Casterman, 350 pages, cité par Nabila STAMBOULI, *op cit.*

Un autre mouvement important du XX^{ème} siècle qui participera d'insérer Alger dans la modernité est celui de l'école corbuséenne d'Alger. Le Corbusier aura été fasciné par la ville, et l'un de ses grands regrets est de n'y avoir jamais construit.

Néanmoins, un exemple d'application de ses principes est encore visible aujourd'hui dans la ville : c'est l'immeuble Aéro-habitat (1952-1955) de Louis Miquel et José Ferrer-Laloë, qui n'est pas sans rappeler l'unité d'habitation de Marseille (1947)²³. L'immeuble se caractérise par des logements en duplex, une double exposition, une rue intérieure dédiée aux commerces, et de manière plus générale, une adaptation du modèle d'immeuble-villa développé par le Corbusier. D'après l'historien Michel Ragon, l'Aéro-Habitat est « une des oeuvres les plus intéressantes des dernières années de colonisation²⁴ ».



Immeuble Aéro-Habitat (1952-1955), Louis Miquel et José Ferrer-Laloë architectes
Photographie : Abderrahmane Abroudjameur



Cité Radieuse de Marseille (1947-1952), Le Corbusier architecte
Photographie : Paul Kozlowski

Un architecte : Fernand Pouillon

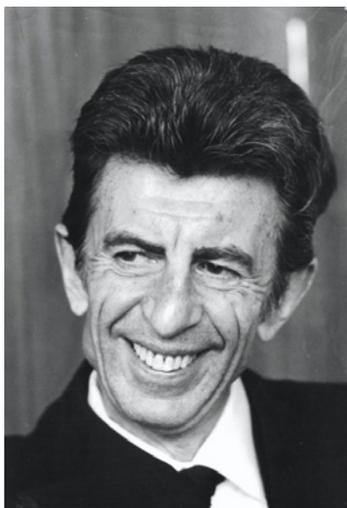
Après la Seconde Guerre Mondiale, un besoin accru de logement se fait sentir à Alger, et la construction d'habitats économique augmente. Un architecte phare de cette période, en France comme en Algérie, est Fernand Pouillon (1912-1986).

J'ai pu, dans le cadre de mes recherches, rencontrer Catherine Sayen, dernière compagne de l'architecte et auteure du livre *L'architecture selon Fernand Pouillon : récit*. Selon celle-ci, Fernand Pouillon aurait été l'un des plus grands architectes français du XX^{ème} siècle, avec le Corbusier : son caractère de « maître du tracé » et son savoir de bâtisseur en ont fait, d'après elle, un architecte avec une place à part dans l'architecture française. Elle n'est pas la seule à reconnaître le poids de l'architecte dans l'histoire de la production architecturale

25. Bernard Marrey, 2010. *Fernand Pouillon, l'homme à abattre*, éditions du Linteau, Paris, 113 p.

26. Giulio BARAZETTA, 2017. *À l'ombre de Pouillon*, éditions Transversales

française, l'historien Bernard Marrey le décrivant dans son ouvrage de 2010, comme quelqu'un avec « une puissance – on peut même dire une rage – de travail extraordinaire chez un homme plutôt faible physiquement²⁵». En outre, Fernand Pouillon, contrairement à Le Corbusier (qui a beaucoup théorisé et écrit et finalement peu bâti), a beaucoup construit, et ses bâtiments sont le témoignage de sa pensée (50 000 logements au total²⁶, en France, en Algérie, et en Iran).

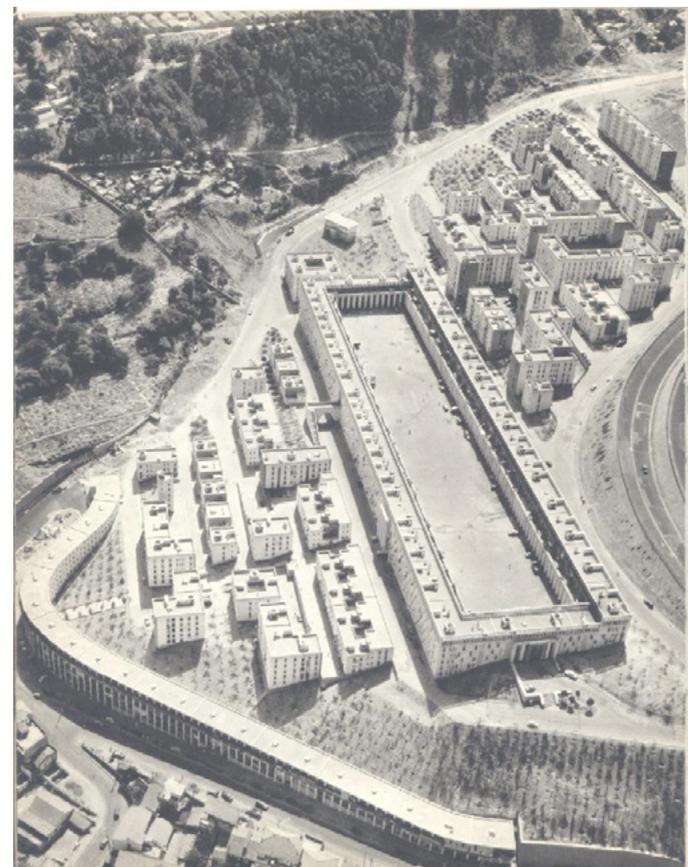


Portrait de Fernand Pouillon

Fernand Pouillon est aujourd'hui connu comme un personnage spécial : il a en effet passé du temps en prison en 1961 après avoir été accusé de malversations financières au sein de la CNL (Compagnie Nationale du Logement), et finit par s'en évader. Il est par la suite radié de l'Ordre des Architectes, perd le droit de construire en France et finit par travailler principalement en Algérie et en Iran pendant les vingt années qui suivent. Il a pu ainsi mettre au point des projets monumentaux, comme la cité Climat de France,

27. Chrystel CHABERT, 12/08/2014. *Une utopie brisée, regards sur la cité Climat de France*, FranceTV Info [en ligne]

construite en 1957.



La Cité Climat de France (1954-1957), Fernand Pouillon architecte (fernandpouillon.com)

Cette cité, ainsi que deux autres projets d'habitat économique (Diar Es Saâda et Diar El Mahçoul), a été construite dans le cadre d'une commande de la part du maire d'Alger, Jacques Chevalier, qui, au début des années 50 fait appel à Fernand Pouillon pour construire 5000 logements pour les populations indigènes algéroises²⁷, alors entassées dans des bidonvilles, et de plus en plus hostiles face au pouvoir en place.

Le projet de Climat de France est ambitieux par sa taille, mais également par son implantation : le terrain était de 30 hectares, en pente parfois raides, il a fallu construire en stabilisant les couches profondes du terrain.

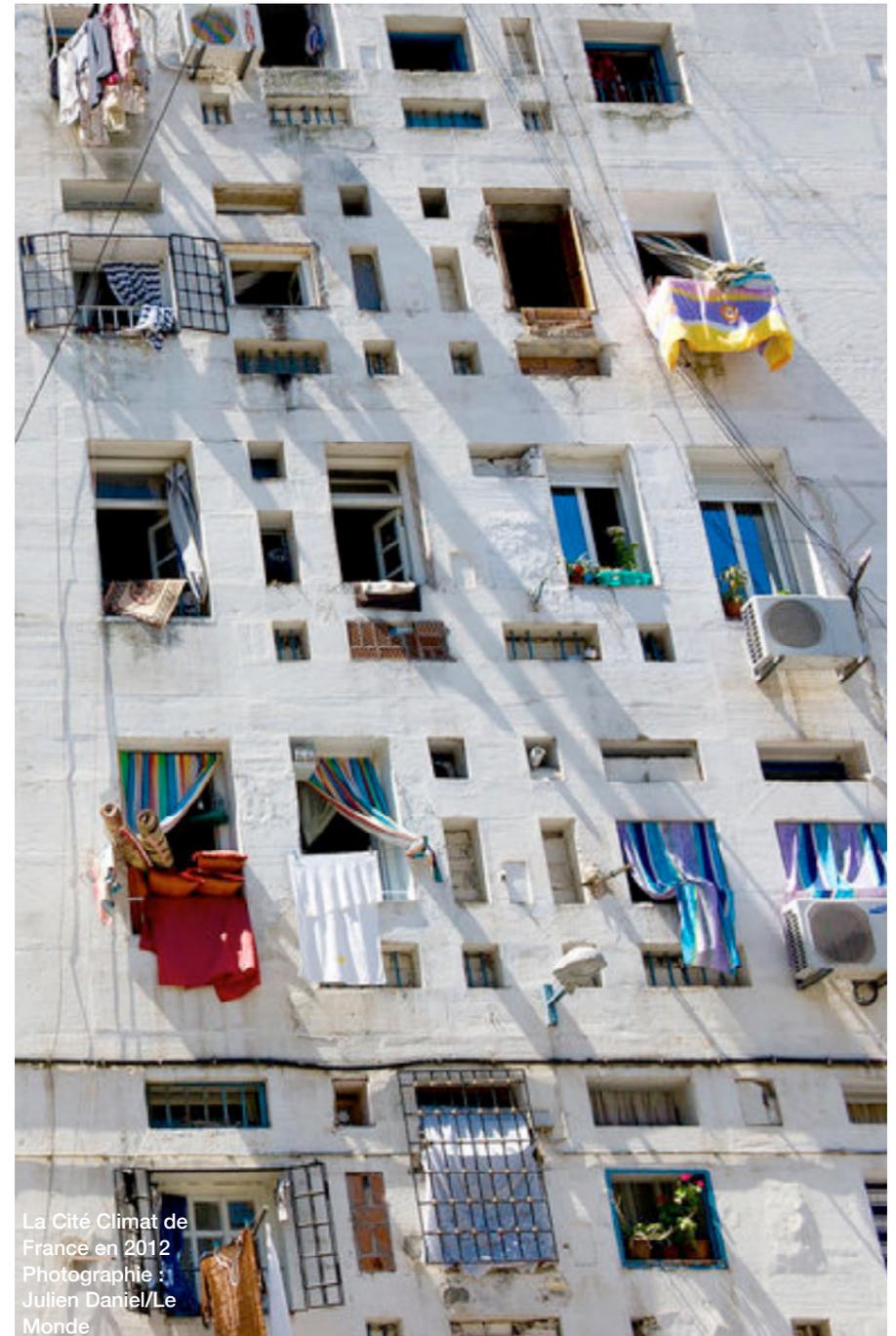


La cour des 200 colonnes en 1957. (fernandpouillon.com)

En outre, cette cité étonne par sa taille, et par la monumentalité de son architecture : c'était l'intention de Pouillon, qui dans son livre Mémoires d'un architecte, explique que « Plus le logement est modeste, plus l'architecture doit être monumentale ». Ici, les usagers font partie de la classe populaire algéroise, et aujourd'hui encore, beaucoup continuent d'y habiter.



La cour des 200 colonnes en 2012. Photographie : Julien Daniel/Le Monde



La Cité Climat de France en 2012. Photographie : Julien Daniel/Le Monde

Humphrey Bogart et Ingrid Bergman dans *Casablanca* (1942) de Michael Curtiz



Casablanca

28. Jean-Louis COHEN, Monique ELEB. 1998. *Casablanca: mythes et figures d'une aventure urbaine.* Paris, éditions Hazan, p. 11

Le Maroc est un pays d'Afrique du Nord, dont le PIB en 2016 était de 101 milliards de dollars (soit 4% du PIB de la France). La capitale du pays a changé à de maintes reprises au fil des siècles et des dynasties, et la capitale administrative de la ville est Rabat.

La capitale économique, Casablanca, a changé radicalement de visage au cours du siècle dernier, et aujourd'hui constitue la plus grande agglomération du pays. Deux fois plus grande que Rabat, trois fois plus peuplée que Lyon, elle se distingue de nos jours comme la ville du Royaume où tout est possible, et où Humphrey Bogart retrouve son grand amour Ingrid Bergman dans le fameux film de 1942 de Michael Curtiz.

Casablanca [...] a été d'emblée une ville internationale et marocaine tout à la fois, une ville métissée où les différents génies nationaux et régionaux se sont composés, un chantier commun aux cultures professionnelles européennes – celle des ingénieurs, des architectes ou des paysagistes – et marocaines – celle des m'allemin, maîtres artisans maçons, menuisiers, carreleurs, sculpteurs ou jardiniers.²⁸

Jean-Louis Cohen, Monique Eleb, architectes, écrivain-e-s (1998)

Contexte : arrivée des Européens, influence des Espagnols...

Casablanca est une ville qui s'est développée, grâce au commerce et à son port, à partir du

début du XIX^{ème} siècle. Avant cette période, Anfa, comme elle s'appelait alors, consistait en un petit village, quelques bâtisses, une mosquée, qui dans leur ensemble, contrairement aux autres villes impériales du Maroc (comme Rabat ou Fès notamment, dont l'histoire est plus ancienne), représentent peu d'intérêt pour quiconque. Vers 1770, le sultan Sidi Mohammed Ben Abdallah ordonne la restauration des murailles de la ville, et par la même la construction d'une mosquée, de centres d'éducation et la restauration du port. Dès lors, et par le biais d'un traité de commerce avec l'Espagne, la ville, renommée Dar el Beïda, Casa Blanca en espagnol, grandit peu à peu.

Pendant tout le XIX^{ème} siècle, les échanges avec l'Europe s'accroissent, et certaines entreprises françaises ouvrent des bureaux dans la ville dès 1839. Des vice-consulats anglais et français s'y installent même pendant la seconde moitié du XIX^{ème} siècle. La croissance de la ville aidant, de plus en plus de Marocains s'installent à Dar-El-Beïda, qui, malgré sa situation géographique avantageuse (en bord de mer et au milieu d'une vaste plaine), ne comptait que peu d'habitants au début du XIX^{ème} siècle.

La ville continue de prospérer jusqu'en 1906, où son port dépasse même celui de Tanger, malgré les difficultés que rencontrent les bateaux pour y décharger leurs marchandises. Les Français, en 1904, se chargent de travaux pour améliorer le port de Casablanca, et décident, en 1907, d'un débarquement pour se saisir de la ville. Petit à petit, les militaires français s'accaparent de

plus en plus de terres au sein de la ville, et le Protectorat finit par être signé le 30 mars 1912.



Programmation de la médina de Casablanca, 1900
Carte élaborée par Zakaria Malki, à partir du plan du Dr. Félix Weisberger, 1900.

Enceinte		Programmes	
	Périmètre des remparts		La Grande Mosquée
	Enceinte neuve (inhabitée)		Souk (marchés)
	Bab (portes)		Fondak (hôtel)
Composition du tissu			Dar El Melkhen (bâtiment administratif)
	Habitations légères		Rahba (marché aux céréales)
	Cimetière musulman		Terres agricoles
			Les zaouias (centres spirituels)

La même année, le Maréchal Lyautey est nommé Résident Général de France au Maroc, titre qu'il occupera jusqu'en 1924. Casablanca est alors déjà une ville en pleine expansion, qu'il s'agit de recadrer plutôt que de créer : l'afflux massif de

29. Hubert LYAUTEY, 1927. *Paroles d'action*, Paris, éditions Armand Colin, p.170

30. Institut français d'architecture, 1999. *Portrait de ville : Casablanca*, éditions EDF, Paris

populations européennes²⁹ (Espagnols, Italiens, Français, Portugais), et de Marocains musulmans en quête de travail a déjà commencé, et il s'agit de leur offrir une ville de qualité.

Urbanisme : Petite ville deviendra grande

Le port de Casablanca est choisi par le Protectorat comme nouveau port le plus important, du fait des liaisons terrestres de la ville avec le reste du territoire. Dès lors, Casablanca a pour destinée de devenir la capitale économique du pays, malgré son caractère de nouvelle ville, qui a encore tout à prouver.

Avec le développement du port, la médina s'étend au delà des remparts, et certaines petites habitations à cour voient le jour à l'ouest. Le quartier juif (qui commence à être surpeuplé) déborde vers le long de la radiale qui mène vers la ville nouvelle³⁰.

Une première couche d'urbanisation voit apparaître de petites maisons cossues, des hôtels... Au sein de la ville nouvelle, l'ambition marchande est visible, de par la mise en place de chantiers ambitieux, comme les magasins Paris-Maroc, en 1914, par Hippolyte Delaporte (qui fait appel aux frères Perret pour le chantier). Cet immeuble de 5 étages représente un changement d'échelle manifeste pour la ville de l'époque, et se caractérise par un vocabulaire arabo-andalou, mêlé aux principes de l'Art Nouveau de l'époque.

31. Victor CAMBON, 1917. L'aménagement et l'extension des villes in *Conférences franco-marocaines*, 2. Variétés franco-marocaines, Paris, Plon, p.203, cité par Jean-Louis COHEN et Monique ELEB, *Op. cit.*, p. 53

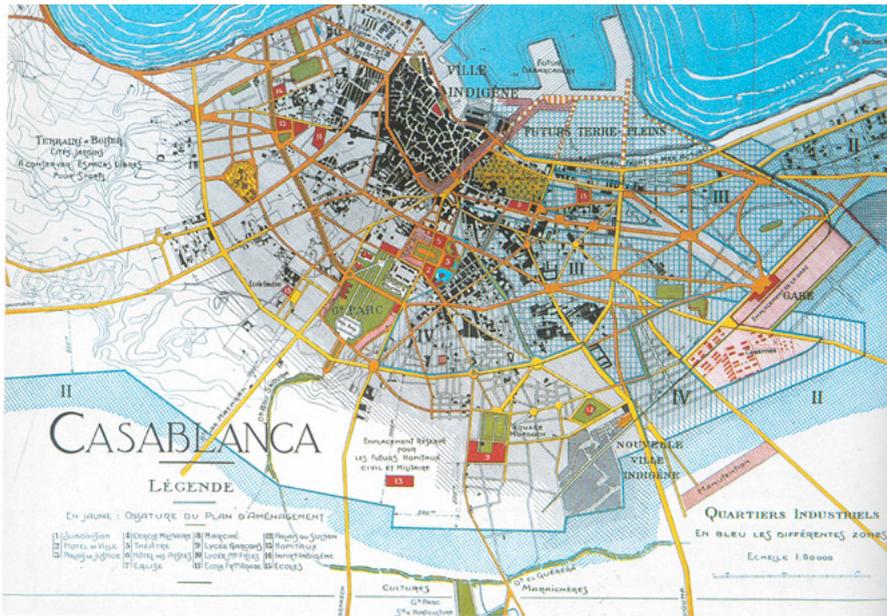
Magasins Paris-Maroc (1914), Hippolyte Delaporte architecte
Photographie : Jacqueline Alluchon



*Casablanca porte la peine d'être un enfant du hasard, enfant de médiocre venue, dont l'éducation première fut déplorablement négligée et dont la croissance, rapide à l'excès, lui a infligé des tares physiologiques d'un redressement difficile, mais qu'il faudra cependant bien faire disparaître, si l'on veut en constituer un adulte bien bâti.*³¹

Victor Cambon, publiciste, 1917

Le développement de la ville fait naître la nécessité d'une planification urbaine pertinente, et dans ce contexte, Lyautey fait appel à Henri Prost pour concevoir un plan d'aménagement, entre 1914 et 1917. Celui-ci doit mettre au point un plan pour une ville au clivage ethnique déjà marqué en 1912, dont le développement rapide avait déjà participé à créer un réseau viaire chaotique, et qui était alors propice aux épidémies.



Plan d'aménagement de Henri Prost (1917)

Prost propose un zonage en 4 zones, et un système de boulevards reliant les points nodaux de la ville, convergeant vers le port. Les 4 zones sont :

- La zone indigène (R+2 maximum)
- La zone centrale (avec des habitations et des commerces)
- La zone industrielle
- La zone de plaisance (pour les villas cossues)

32. Louis-Hubert LYAUTEY, *Op cit.* p. 177

33. Jean-Louis COHEN, Monique ELEB, *Op cit.*, p.93

Pendant la guerre, le gel des investissements immobiliers et le recours à la procédure d'expropriation étendue permet la réalisation de nouvelles voies.

Ordonnancement de la ville (1912-1930)

*Le 13 mai 1912 [...] vous me receviez déjà, ici, à Casablanca. Certes, que de choses changées ! Ah, j'arrivais ici dans un fameux chaos, sans ressources, sans argent, presque sans personnel, en plein inconnu. Eh bien, nous en sommes loin. [...] Nous voyons clair et nous savons où nous allons. Nous voyons les lignes générales de l'œuvre que nous avons à accomplir au Maroc, de même que pour nos villes, grâce à cet artiste réalisateur qu'est M. Prost [...] nous possédons dès maintenant des plans bien tracés et clairs dans lesquels nous savons ce qu'il faut mettre. Nous travaillons avec méthode.*³²

Louis-Hubert Lyautey, le 2 avril 1916, à la Réunion de la Colonie Française, à Casablanca

L'architecture des premiers temps du Protectorat se caractérise par une volonté de Lyautey, qui, selon Jean-Louis Cohen et Monique Eleb, architectes et chercheur·euse·s autour de Casablanca, aurait dépassé au Maroc son rôle de simple commanditaire³³, notamment dans la mise en œuvre d'une politique urbaine et architecturale efficace et sobre, et le respect du pittoresque de la ville et de l'héritage architectural marocain.

En effet, la volonté était à Casablanca d'apprendre des erreurs qui ont pu être commises à Alger, et de privilégier l'ordre, l'hygiène et la cohérence. Dès lors, apparaît la vision d'Henri Prost, qui implique la création d'une ville indigène et d'une ville européenne.

34. Léandre VAILLAT, 1931. *Le visage français du Maroc*, Paris, éditions Horizons de France. Cité par Jean-Louis COHEN et Monique ELEB, *Op. cit.*, p. 204



Carte postale de la ville indigène du début du XX^{ème} siècle (delcampe.net)

La ville indigène, dont la nécessité se fait sentir du fait de l'afflux des populations indigènes du reste du pays, commence à voir le jour dès 1917, et elle est alors confiée à l'architecte Albert Laprade, diplômé des Beaux-Arts de Paris.

Ce projet, sur un terrain de dix hectares, a pour but d'accueillir le palais du sultan, un quartier indigène (les Habous), un quartier pour le personnel (*Derb Soltane*), et une zone pour le chambellan du sultan (*Derb El Hajib*). L'écrivain Léandre Vaillat décrit ce projet comme « une ville construite par les architectes français, pour les indigènes, en tenant compte de leurs mœurs, de leurs scrupules et en y ajoutant ce que notre hygiène peut y ajouter³⁴».

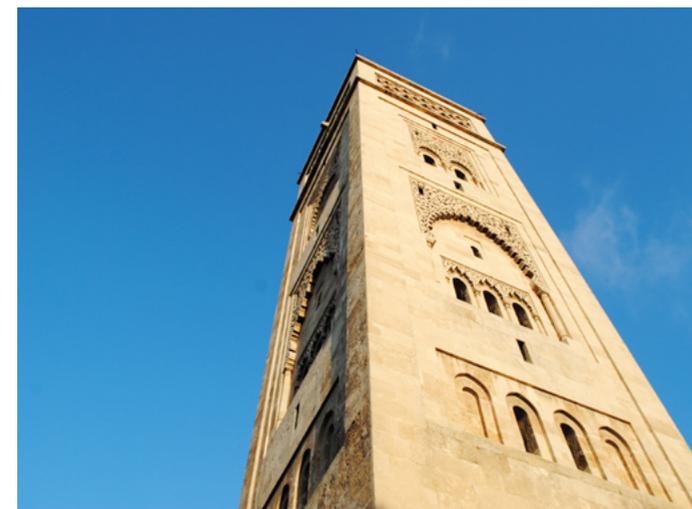
Ce projet s'étale sur une quarantaine d'années, et d'autres figures y participent, comme Auguste Cadet et Edmond Brion, qui succèdent à Albert

35. Anna PASQUALI, Gaetano ARCURI, 1985. Casablanca, the Derb El Habous by A. Laprade or how to build in the Arab fashion, *Environmental Design*, n°1, p.16 [en ligne]

Laprade après que celui-ci ne quitte Casablanca pour Rabat.

La Cité des Habous se caractérise par une auto-suffisance en terme de programmes : l'ensemble des lieux de sociabilité liés à une pratique indigène de l'espace y sont réunis (mosquée, places, boutiques, marchés, bains maures...), et les habitations du secteur sont conçues pour être « adaptées aux coutumes du pays³⁵» (des rues étroites, dans lesquelles se retrouvent des maisons fermées sur l'extérieur, ouvertes à l'intérieur, avec des pièces multifonctionnelles).

L'intention d'un programme aussi complet peut être remise en question quant à la mixité, voulue ou évitée, que l'on souhaite pour la ville, qui dès lors, devient une somme de cercles démographiques qui se croisent peu.



Mosquée Moulay Youssef des Habous, Auguste Cadet architecte, 1923
Photographie personnelle



Mahkama des Habous, Auguste Cadet architecte, 1945
Photographie : Eric Ross

Par ailleurs, du côté de la ville européenne, celle-ci se caractérise par des typologies de bâti multiples : villas luxueuses, édifices aux toitures pouvant accueillir des extensions, et grands immeubles aux angles des rues (modèle prisé par les architectes car manifeste d'une forme de monumentalité). C'est l'exemple de l'immeuble de l'IMCAMA, d'Albert Greslin,

de 1928. Cet immeuble, encore en bon état aujourd'hui, se caractérisait à l'époque par un confort intérieur encore inédit (buanderies, escaliers de service, cabine téléphonique), et une apparence luxuriante.

Sa façade incurvée sur le boulevard, où s'exprime le travail manifeste des ouvrier-artisans marocains (par l'utilisation des zelliges et du fer forgé) et le mélange des influences architecturales dont fait preuve l'architecte en font une des œuvres néomauresques majeures du Casablanca du début du siècle dernier.



Immeuble de l'IMCAMA, Albert Greslin architecte, 1928
Photographie personnelle

Expérimentations architecturales (1930-1940)

Les années Trente continuent de voir Casablanca s'agrandir. En 1931, la ville compte déjà 160 000 habitants, dont les deux tiers sont des indigènes

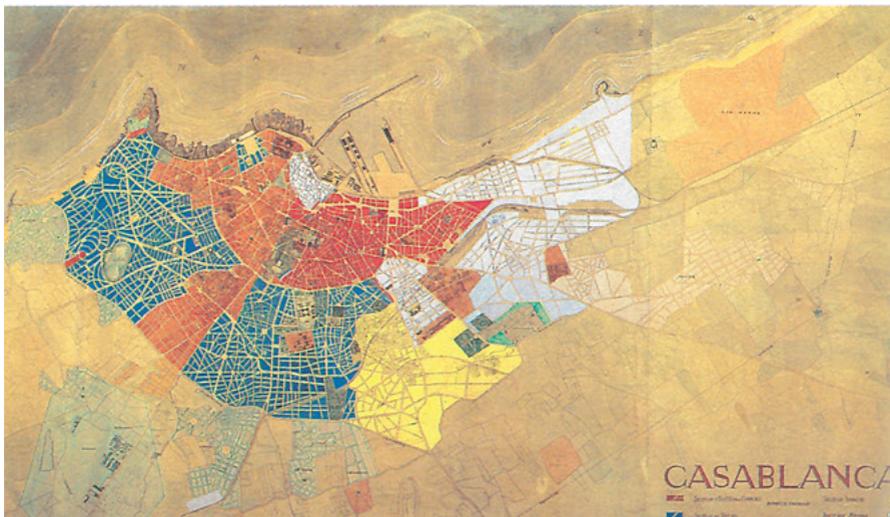
(cette part s'agrandira de plus en plus au fil des années).



Banque d'état du Maroc, Edmond Brion architecte, 1937
(delcampe.net)

Plan d'aménagement et d'extension de Casablanca, plan de zoning, 1932, Henri Prost

Dans une ville au développement rapide et étendu, somme toute assez américaine dans sa manière de croître, les préoccupations de hauteur apparaissent vite : comment ériger la ville ? Où doit-on construire le plus haut ?



La solution trouvée, notamment par Marius Boyer, élève des Beaux-Arts établi à Casablanca dès 1919, consiste à construire des bâtiments bas du côté du port, et à construire plus haut dans les terres, la hauteur des bâtiments étant proportionnelle à leur éloignement du rivage.

Près de la mer, les colons, plus ou moins aisés, se retrouvent ainsi dans des quartiers de maisons individuelles, comme la colline d'Anfa, qui, comme prévu dans le plan de Prost, devient un « quartier de plaisance ». Au sein de ces quartiers de plaisance, l'action des lotisseurs privés influence énormément l'accès à la commande, et la démographie concernée par l'accès à ces zones. Pour exemple, l'action des frères Teste, propriétaires terriens près de la mer, qui obligeaient les propriétaires à construire dans un style qui ne « jurerait pas avec ce qui existait déjà », et qui, par la même, mettaient en place un recrutement social des populations, qui comptaient alors peu de musulmans ou d'israélites.

En terme d'architecture, l'installation de populations européennes à Casablanca nécessite la création de programmes de loisirs : piscines, cinémas, théâtres font alors l'objet de d'expérimentations architecturales, mais un style se développe particulièrement : la villa.

Aussi, les années Trente ont vu naître une meilleure appropriation des leçons de la maison arabe : plutôt que d'en copier l'esthétique, les architectes décident de s'inspirer des précautions prises

36. Jean-Louis COHEN,
Monique
ELEB, *Op cit.*,
p. 140

contre la chaleur dans l'architecture indigènes, et d'appliquer ces leçons dans les villas.

La villa casablancaise, malgré ses similitudes avec les villas de la Côte d'Azur, présente des spécificités que certains architectes comme Pierre Jabin considèrent comme preuve de la création d'un type spécifique³⁶, notamment dû à la question de la domesticité. Un exemple de cette architecture est la villa Bonan (1930), de Marius Boyer, située sur le boulevard Moulay-Youssef : l'utilisation de la tuile verte et du fer forgé à l'extérieur, assez marocains dans leur esthétique, est couplée avec l'organisation intérieure d'un hôtel particulier parisien et une esthétique Art Déco à l'intérieur. Les portes ne donnent pas sur des couloirs sombres, mais plutôt sur des dégagements où la lumière naturelle parvient à éclairer, et à participer du luxe de l'habitation.

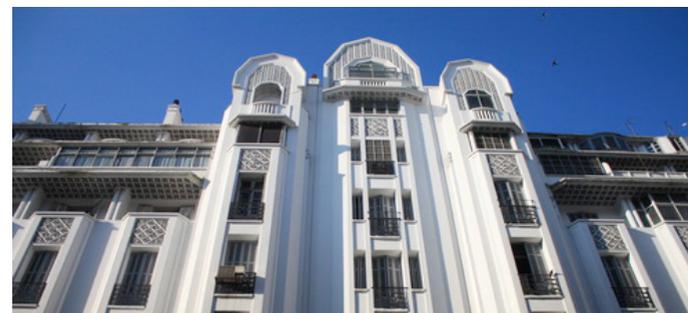


Villa Bonan, Marius Boyer architecte, 1930
Photographe inconnu



Villa Bonan, Marius Boyer architecte, 1930
Photographe inconnu

Les immeubles quant à eux, commencent déjà à adopter une esthétique plus épurée à partir des années Trente, l'esthétique néo-mauresque faisant place à une synthèse plus effective avec les thèmes du mouvement moderne : aussi, les expérimentations parisiennes parviennent à trouver une place à Casablanca, notamment celles d'Henri Sauvage, avec ses immeubles à gradins. Le parcellaire plus large et les commanditaires en quête de renouveau sont alors un terrain fertile pour planter les grains de folie des architectes de l'époque.



Immeuble
du Grand
Bon Marché,
Auguste Cadet,
Edmond Brion,
Marcel Desmet
architectes
(1929-1932)
(casamemoire.
org)

Un exemple encore en bon état aujourd'hui est celui de l'immeuble Assayag (1932), de Marius Boyer. Ce bâtiment de 7 étages, avec un garage en sous-sol et des terrasses accessibles pour l'étendage, se caractérise par un jeu de pleins et de vides, des éléments en creux et en saillie qui façonnent les façades, et des verrières verticales qui permettent de souligner la hauteur du bâtiment.



Immeuble Assayag, Marius Boyer architecte, 1932
Photographe : Eric Ross

L'habitat collectif pour les populations pauvres se développe durant l'entre-deux guerres. Sa construction et sa conception, selon des personnalités de l'époque comme le journaliste et juge A.H. Sabatier, doit être différente selon l'ethnie concernée (musulmans pauvres,

37. Jean-Louis COHEN,
Monique
ELEB, *Op.
cit.*, p. 230

38. Michel
TERRASSE, «
ÉCOCHARD
MICHEL » -
(1905-1985),
*Encyclopædia
Universalis*
[en ligne],
consulté le 3
mai 2018
URL : [http://
www.
universalis.fr/
encyclopedie/
michel-
ecochard/](http://www.universalis.fr/encyclopedie/michel-ecochard/)

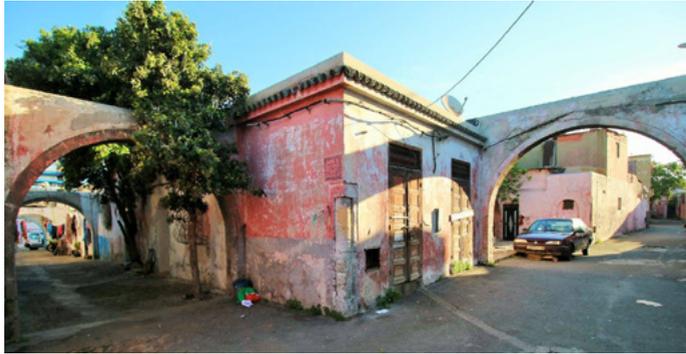


Cité de la Cosumar, Edmon Brion architecte, 1932-1937
(delcampe.net)

européens pauvres, ou israélites pauvres) : l'habitat à bon marché est ainsi conçu différemment selon les usagers, et ce, jusqu'à l'indépendance.

En outre, la crise passant par là, c'est cette forme d'habitat qui est la plus austère à l'échelle de la ville : les cités patronales (cité de la Cosumar, d'Edmon Brion de 1932-1937), se caractérisent alors par une orthogonalité de plus en plus présente, et une économie de moyen parfois « mesquine³⁷ » (une seule pièce par logement, absence d'eau courante dans les logements et mise en place de fontaines publiques à la place). Ce type d'habitat est développé plus tard par Michel Écochard (cf. portrait p. 116), architecte des Beaux-Arts, qui s'installe en 1946³⁸ au Maroc, et est nommé responsable du service d'urbanisme.

39. Léandre Vaillat, 1931.
Le visage français au Maroc, éditions Horizons de France, Paris, p.6, cité par Jean-Louis COHEN et Monique ELEB, *Op. cit.*, p.10



Cité de la Cosumar, Edmond Brion architecte, 1932-1937
Photographe : Emmanuel Neiger (2014)

Importation du mouvement moderne (1940-1956)

*Ce qui n'est pas permis à la mesure et au sol de Paris l'est au gigantesque et au roc de Casablanca*³⁹
Léandre Vaillat, critique parisien, 1929

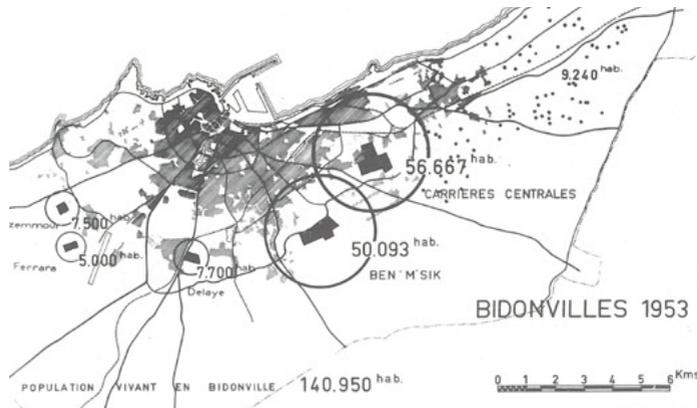
Dans les années Quarante, un constat est fait des deux côtés de la Méditerranée : Casablanca est une ville bouillante, dans une envolée constante depuis trois décennies, et très hétérogène. Néanmoins, avec l'essor des mouvements nationalistes, la politique du Protectorat change en terme d'urbanisme. Il ne s'agit plus d'être dans un paternalisme et une répression des populations musulmanes, mais plutôt de les accompagner dans la ville.

Certaines expérimentations issues de cette quête de l'habitat spécifique vont même jusqu'à être exposées dans le cadre des CIAM, notamment le CIAM 9 d'Aix-en-Provence, en 1953. A la tête de ces expérimentations autour de la question de l'habitat spécifique, le groupe AtBat Afrique (Atelier des Bâisseurs, créé par Le Corbusier et Vladimir Bodiatsky (cf. portrait p. 65), l'urbaniste Michel Ecochard, à la tête du service d'urbanisme de Casablanca dès 1946, l'architecte Georges Candilis (cf. portrait p. 113), et Shadrach Woods (cf portrait p. 121).



De gauche à droite : Georges Candilis, Alexis Josic, Shadrach Woods
archined.nl

Carte des bidons villes de Casablanca en 1953
 Source : Jean-Louis COHEN, Monique ELEB, *Op cit.*



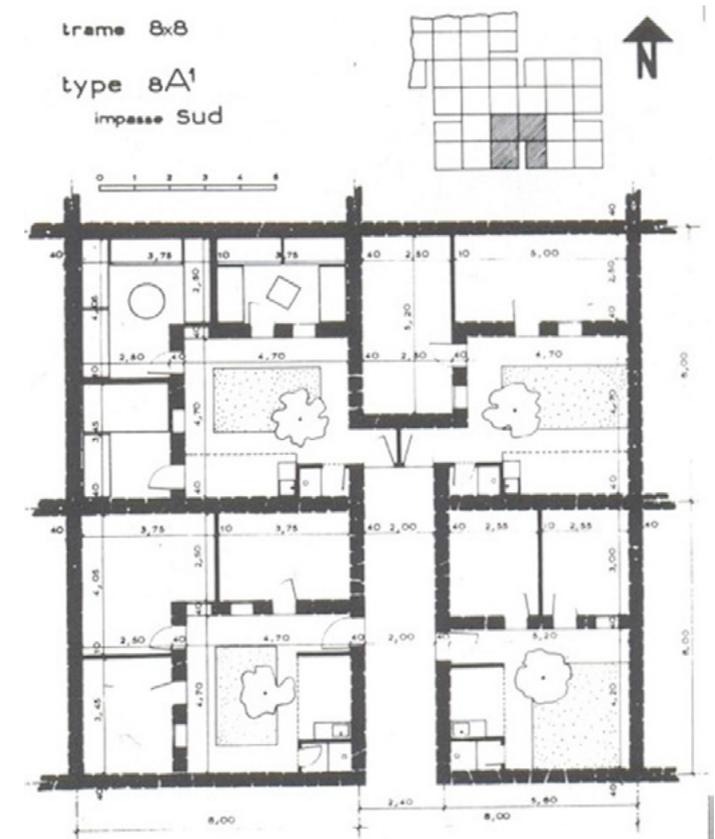
Le projet phare de l'après-guerre en terme d'habitat spécifique est celui des Carrières Centrales (1951-1954), de Bodiansky, Candilis et Woods, basé sur la trame de huit mètres par huit, élaborée par Michel Ecochard après son analyse des pratiques de l'habiter marocaines, et sa réinterprétation des patios de l'habitat traditionnel⁴⁰.



Cité des Carrières Centrales, ATBAT-Afrique, 1951-1954
 Photographie inconnu

40. Tom AVERMAETE, Maristella CASCIA-TO, 2014. *Casablanca, Chandigarh, bilan d'une modernisation*, éditions Centre Canadien d'Architecture, Montréal.

L'idéal porté par ce projet est celui d'une application des principes du mouvement moderne, basé sur la mise en place de différentes cellules, qui permettent de « coucher l'immeuble au lieu de le dresser ». L'objectif du projet, sur cent hectares, était de fournir un habitat décent à des populations auparavant cantonnées dans des bidonvilles, et fournir des logements unifamiliaux qui puissent être détruits dans un second temps pour accueillir des logements



Grille élaborée par Michel Ecochard dans le cadre de sa réflexion autour de l'habitat du plus grand nombre : 3 logements en L et un logement simple, ont tous une cour intérieure qui permet la distribution

plus verticaux, plurifamiliaux.

La grille de huit mètres par huit mètres permet la mise en place de deux ou trois pièces en L, autour d'un espace extérieur (22 m²), défini par un mur de 2,8 mètres de haut. La grille permet la création d'espaces extérieurs, de routes, d'infrastructures d'assainissement, et d'espaces fermés et ouverts autour du logement. En outre, Ecochard prévoit un guide théorique pour préconiser la mise en place d'infrastructures importantes à l'échelle du quartier (hammam, mosquée, four, école).



Scène du film Casablanca, de Michael Curtiz (1942)

L'après-guerre marque également le début de la hollywoodisation de Casablanca, le film éponyme datant de 1942. Les commanditaires de la ville, européens ou indigènes fortunés, s'ouvrent de plus en plus aux idéaux outre-Atlantique et se mettent à vouloir s'insérer dans le style international à travers leur habitat, qui commence à être influencé par les projets de Richard Neutra, aux Etats-Unis.



Villa Suissa, Jean-François Zévaco architecte, 1947

Aujourd'hui, le bâtiment a été transformé en restaurant et est un lieu prisé par la *jet-set* casablancaise.

Les expérimentations des architectes de l'époque comme Jean-François Zévaco, né au Maroc, formé aux Beaux-Arts de Paris, participent de cet élan novateur de l'après-guerre. Aujourd'hui encore, ses expérimentations marquent encore le paysage urbain de la ville, comme la villa Suissa (1947), qui se caractérise par sa blancheur, la légèreté des ses brises soleils, le caractère luxueux des matériaux utilisés (sols en marbre noir de Belgique, murs en pierre) et sa distribution intérieure (larges espaces de réception, espaces pour la domesticité en sous-sol).

Un autre bâtiment emblématique de l'après-guerre, aujourd'hui point de repère phare des Casablancais, est l'immeuble Liberté, dit le « 17^{ème} étage », (1948-1951) de Léonard René Morandi, architecte suisse formé à l'école des Beaux-Arts de Lyon.

Cet immeuble est, à sa construction, le plus haut d'Afrique (78 m, 17 étages), et se caractérise



Immeuble Liberté, Léonard René Morandi
architecte, 1948-1951
Photographe : Eric Ross

41. cf. le site
d'annonces
immobilières
mitula.
ma, et son
annonce du
25 avril 2018
(appartement
de 130 m² à
3,3 millions de
dirhams)

par une attention particulière accordée aux distributions (plusieurs ascenseurs de service, allant aux étages pairs ou impairs), une orientation favorable au sud qui permet de diminuer les besoins de chauffage, une façade courbe, et une grande flexibilité dans l'usage des locaux. Aujourd'hui, un appartement au sein de cet immeuble coûte près de 2000€ le mètre carré⁴¹, dans un pays où le SMIC est de 230€/mois.

Un architecte : Marius Boyer

Un des architectes les plus prolifiques de Casablanca pendant le XX^{ème} siècle est Marius Boyer. Celui-ci, avec d'autres architectes notoires de l'époque (Jean-François Zévaco, Henri Prost, Georges Candilis, Shadrach Woods, ou encore



Photographie de
Marius Boyer

Vladimir Bodiansky), ont façonné Casablanca, en long, en large et en travers.

Marius Boyer est né en 1885, à Marseille, a étudié à l'École des Beaux-Arts de Paris, dont il ressort en 1904. Il arrive à Casablanca en 1919, et y ouvre son cabinet d'architecture, l'un des plus prospères de la ville, jusqu'à sa mort en 1947. J'ai pu visiter certains de ses bâtiments à Casablanca, du début, comme de la fin de sa carrière.

Il utilise de manière ponctuelle les caractères architecturaux mauresques au début de sa carrière, puis fait peu à peu évoluer son architecture pour devenir de plus en plus rationnel



Immeuble
Lévy-
Bandahan,
Marius Boyer
architecte,
1928
Photographie
personnelle

42. Marius BOYER, 1929, « La construction moderne », conférence dactylographiée, conservée dans les archives de Gaspare Basciano, Casablanca, cité par Jean-Louis COHEN, Monique ELEB, *Op. cit.*, p.163

au fil des années. Pour lui, « la règle devrait être de bannir toute complication ornementale de mauvais goût, de rechercher l'effet par la couleur, les volumes, les jeux d'ombres et de lumières⁴² ». Un de ses premiers projets phares est l'immeuble Lévy-Bendahan (1928), où il développe le prototype de l'immeuble sans cour (alors expérimenté à Paris par les architectes hygiénistes de l'époque). Les façades sont dénuées de décor, et la volumétrie du bâti, sur les quatre étages principaux, est creusée pour apporter de la lumière naturelle aux logements.

Sept ans plus tard, Boyer signe l'immeuble Les Studios (1935) : sur une parcelle d'angle, il met en place des duplex, surmontés par un appartement luxueux au dernier étage, qu'il possède. L'horizontalité de la façade et l'alternance entre bandes horizontales et fenêtres, n'est pas sans



Immeuble Les Studios, Marius Boyer architecte, 1935
Photographie personnelle

rappeler le style paquebot de l'époque, et peut-être même l'Immeuble Liberté, construit 20 ans plus tard.



Cité du Nid d'Abeilles, ATBAT Afrique (Georges Candilis, Shadrach Woods, Vladimir Bodiansky architectes), 1952
Photographie personnelle

Un projet phare : La Cité du Nid d'Abeilles

Située à Hay Hassani, la Cité du Nid d'Abeilles (1952) a vu le jour pour pallier à la demande de plus en plus forte de logement de la part des indigènes durant l'après-guerre. À l'initiative du projet, le groupe ATBAT-Afrique (Georges Candilis, Shadrach Woods, Vladimir Bodiansky), qui, à travers la typologie des logements à patios superposés, cherchaient à créer un type de logement qui se rapproche de l'habitat traditionnel marocain (casbah, notamment), du fait du rapport à l'extérieur que l'on cherche à recréer⁴³.



Cité du Nid d'Abeilles, ATBAT Afrique (Georges Candilis, Shadrach Woods, Vladimir Bodiansky architectes), 1952

Ici, le soleil rentre de manière effective au sein du logement, du fait de la double-hauteur et le décalage des ouvertures, et permet une ventilation efficace, qui protège de l'humidité. Ce projet a beaucoup fait parler de lui dans le

43. Institut français d'urbanisme, 1999. *Architectures françaises d'outre-mer*, ed. Mardaga, Liège, p. 117

cadre du CIAM 9 d'Aix-en-Provence, en 1953, et a inspiré la Team Ten (menée par Allison et Peter Smithson) dans leur mouvement de contestation contre les sacro-saints préceptes de la charte d'Athènes. Néanmoins, le projet a subi de nombreuses modifications au fil du temps, les usagers ayant fini par boucher les ouvertures en façades pour pouvoir gagner de la surface habitable.



Cité du Nid d'Abeilles, ATBAT Afrique (Georges Candilis, Shadrach Woods, Vladimir Bodiansky architectes), 1952

Ainsi, Casablanca a été un laboratoire de la modernité, où il a fallu construire à la fois pour les indigènes, dont le nombre a été en constante augmentation pendant l'époque coloniale, et pour les Européens, dont le mode de vie a grandement influencé la manière de produire du logement au Maroc.



Rue de Casablanca en 2015. Photographe : Ali Jafri



Bangui en 2013
Photographe : Ilya Varlamov

Bangui

44. Rapport de la Banque Mondiale de l'année 2016 : (consulté le 8 mai 2018), URL : <https://data.worldbank.org/indicator/NY.GDP.MKTP.CD>

En 2016, le PIB de la République Centrafricaine est de 1,7 milliards de dollars⁴⁴ (soit 0,07% de celui de la France, la même année), et l'espérance de vie était de 51,2 ans. Le pays, anciennement appelé la colonie Oubangui-Chari, a été sous l'influence française de 1894 à 1960, à son indépendance, et est aujourd'hui le cinquième pays le plus pauvre du monde. Il s'agit ici d'étudier la production architecturale de la capitale de la République centrafricaine durant cette période, et plus loin, d'analyser le rapport à ce patrimoine architectural aujourd'hui.



Casablanca (jaune), Alger (bleu), et Bangui (rouge)

Contexte : enjeu de la colonisation

En 1894, la France crée une entité administrative, le territoire du Haut-Oubangui, et le déclare comme étant une subdivision dépendant du Congo français. La ville de Bangui naît, elle, avant cette officialisation, le premier poste français ayant vu le jour en 1889. La position

45. Yabo Gabriel OGALAMA, *La perspective de l'urbanisme en Afrique subsaharienne : bilan et perspective stratégique*. Thèse de doctorat en aménagement de l'espace et en urbanisme. Tours : Université François Rabelais de Tours, p. 158

46. *Ibid*

du village, près du fleuve, permet à certains bateaux de déposer des marchandises au sein de la ville⁴⁵, et celle-ci devient plus tard le chef lieu du territoire, lors de la création de l'Afrique Equatoriale Française (AEF) en 1910.

De 1889 à 1946, la ville se développe spontanément, sans plan d'urbanisme. En 1947, le géographe français Jean Dresch décrit Bangui comme « une ville assez extraordinaire qui répond mal aux définitions traditionnelles d'une ville [...]. La répartition des indigènes n'est pas moins curieuse et incertaine. En effet, seize agglomérations, souvent désignées par le nom du chef de canton ou du quartier, se dispersent dans le périmètre urbain. Certaines ne sont souvent que véritables villages de ruraux intégrés à la ville. Aucune n'est complètement coupée de la vie rurale⁴⁶.»

Urbanisme :

L'implantation d'Européens à Bangui est un phénomène beaucoup moins important que dans beaucoup d'autres villes de la France d'Outre-Mer (leur nombre s'élève à une centaine en 1910). Cela explique peut-être le peu d'intérêt que pourrait représenter une politique d'urbanisme à l'échelle de la ville : celle-ci accueille au fil de son histoire de plus en plus de ruraux, passant d'une population de quelques centaines d'individus en 1900 à près de 20 000 en 1939, mais ceux-ci continuent de vivre dans une sorte de ruralité qui finit par caractériser la ville.

La Seconde Guerre Mondiale entraîne une prise de conscience de l'état français qui souhaite mettre en place une transformation profonde des structures coloniales, dans un contexte où les mouvements nationalistes commencent à se développer dans les pays de la France d'outre mer.

C'est donc en 1944 que la Conférence de Brazzaville a lieu, au terme de laquelle sont prises des décisions majeures pour l'empire colonial français : mise en place de programmes d'infrastructures ambitieux, fin du système de l'indigénat et des travaux forcés, décentralisation administrative au profit des populations indigènes, et création du FIDES (Fond d'investissement pour le développement économique et social), qui a pour but de financer les plans d'aménagement nécessaires en Afrique subsaharienne et à Madagascar.



Le Général Charles de Gaulle à la conférence de Brazzaville en 1954. Il y déclara « Nous croyons que, pour ce qui concerne la vie du monde de demain, l'autarcie ne serait, pour personne, ni souhaitable, ni même possible.»

Le FIDES permet donc entre autres le financement de la commission de Modernisation des territoires d'outre mer, qui, dès la libération, décide des modalités liées aux projets d'urbanisme à mettre en place en priorité. Les villes choisies pour bénéficier de plans d'urbanisme d'intérêt général sont Libreville, Port-Gentil, Brazzaville, Pointe-Noire, Fort-Lamy, Fort-Archambault, Yaoundé, Douala, Dschang et Bangui.

Le plan de Bangui de 1950, élaboré par Fanny Joly, architecte urbaniste, vise prioritairement à moderniser les axes principaux (élargissement et bitumage), à percer de nouvelles voies et à assainir les quartiers indigènes. Néanmoins, en terme d'architecture, une des limites des politiques de développement mises en place à l'époque est la priorité donnée aux grandes infrastructures, délaissant souvent la question du logement, pourtant alors d'une importance capitale dans les pays d'Afrique du Nord.

Une architecture de pouvoir et d'équipement

Après la mise en place du FIDES, la création d'infrastructures augmente en AEF, et ces infrastructures, au-delà de participer de la croissance économique des pays concernés, permettent surtout d'exporter les marchandises plus rapidement et plus facilement vers la métropole, dans une période de marche vers l'indépendance (la République Centrafricaine étant un pays avec des ressources en or, en diamant, en bois, en uranium et en pétrole). Néanmoins, parmi les grands projets de l'après-

47. Thierry BANGUI, 2013. « L'architecture coloniale du centre-ville de Bangui (Rép. Centrafricaine) : essai sur un patrimoine urbain en décadence », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n°261, 2013, p. 105-122 [en ligne]

guerre, l'hôpital universitaire, situé dans le premier arrondissement, constitue l'un des premiers postes d'investissement, avec un coût total de 381 millions de francs.



CHU de Bangui
Photographe : Serge Assania

Pour les autres programmes, plus traditionnels (bâtiments administratifs, logements de fonctionnaires européens), le vocabulaire architectural de Bangui ne reprend pas le style présent dans d'autres pays de l'AEF (où le style hispano-mauresque, voire afro-brésilien, est très présent), mais reprend plutôt des codes Art Déco⁴⁷. En outre, la préoccupation première, au vue du climat, est de se protéger du soleil, et de ce fait, une des typologies qui se développe est celle des bâtiments à vérandas (qui permettent un recul des ouvertures en façades).



Hôtel de Ville de Bangui
Photographe : Thierry Bangui

L'un des exemple de cette architecture est l'hôtel de ville de Bangui (daté des années quarante à cinquante) : de style typique Art Déco, le bâtiment se caractérise par une symétrie axiale, des formes cubiques assumées, et un grand hall d'entrée qui dessert les circulations entre les différentes ailes du bâtiment. Aujourd'hui, ce bâtiment est encore fonctionnel, malgré son état vétuste, et abrite la mairie de la ville.

L'hôtel du Gouverneur, quant à lui, est une des réalisations les plus imposantes à Bangui au XX^{ème} siècle. Il est conçu comme un témoignage du pouvoir français en territoire centrafricain : un rapport de l'époque (Rapport Cousteau de 1889) explicite l'intention de l'Etat lorsque celui-ci fait construire des bâtiments imposants : « Les indigènes sentiront l'autorité et la respecteront davantage en voyant une construction plus

grandiose et plus harmonieuse avec le grade du haut-fonctionnaire qui l'habitera.».

Il a été construit entre 1917 et 1920, et est l'œuvre du géomètre Victor Henri Sisson. Celui-ci l'a conçu comme un bâtiment à vérandas, qui, comme beaucoup de bâtiments administratifs de l'époque, s'articule autour d'une symétrie axiale, avec des ailes de part et d'autres de l'entrée monumentale, avec un escalier central qui permet d'accéder au bâtiment, surélevé d'un mètre. Aujourd'hui, ce bâtiment est encore fonctionnel, et a subi de grandes transformations après l'indépendance : il abrite désormais le Palais de la Présidence.



Palais présidentiel de Bangui en 2015
Photographe : DR

Le bâtiment a subi de nombreuses transformations après l'indépendance, mais garde son aspect monumental et la symétrie qui le caractérisent.

En terme de logements, un des projets qui a vu le jour après la Seconde Guerre Mondiale est la Cité Christophe (1949), un ensemble de 75 logements, dans le premier arrondissement

48. Bienvenu MATONGO, 10 janvier 2018, Centrafrique : 5,5 milliards de Francs CFA pour la réhabilitation de la Tour d'Uzès et la Cité Christophe, *RJDH Afrique* [en ligne] (consulté le 8 mai 2018)

de la ville (à proximité du quartier européen). Le projet a la particularité d'avoir été, pour une partie, construit en terre crue, et proposer des logements de taille réduite (une à deux chambres par logement). Aujourd'hui, la cité est dans un état de délabrement avancé, mais un projet de coopération entre la Chine et la République Centrafricaine devrait permettre la réhabilitation des locaux⁴⁸.



Cité Christophe de Bangui en 2016
Photographe : Diaspora

Ainsi, la maigre production architecturale de Bangui de l'époque coloniale est marquée par une ambition de monumentalité, ainsi qu'une économie de moyen manifeste. Les noms des architectes qui ont construit à Bangui sont difficiles à trouver, et cela peut être caractéristique d'une certaine indifférence de la portée artistique du geste architectural de la ville.

Conclusion

Alger et Casablanca ont toutes deux été des villes où l'ambition des constructeurs a pu s'exprimer pendant plusieurs années. Ces villes, malgré l'insuffisance des travaux entrepris dans certains domaines, ont pu aspirer de leur temps à être l'égale de certaines villes de la métropole. Cependant, ce modèle de traitement des villes à « égal » n'est pas visible dans toutes les villes de ce que l'on appelle aujourd'hui avec complaisance, la « Francophonie ».

Aujourd'hui encore, des villes qui ont été sous domination coloniale, qui auraient pu bénéficier de leurs temps de politiques d'aménagement cohérentes et de grande ampleur, peinent à s'extirper de la ruralité, par manque de moyen, principalement.

RAPPORT AU PATRIMOINE

49. Yves
ROBERT,
2012,
*Réflexions
autour des
interactions
entre
patrimoine et
développe-
ment : à partir
de l'exemple
de la
patrimonia-
lisation de
l'architecture
coloniale en
République
Démocratique
du Congo.*
In: ICOMOS
17th General
Assembly,
2011-11-27 /
2011-12-02,
Paris, France,
p.2 [en ligne]

Un homme sans passé est plus pauvre qu'un homme sans avenir

Elie Wiesel, écrivain, philosophe (1973)

L'architecture de la colonisation est une architecture qui aujourd'hui pose question dans les pays de la Francophonie (dont beaucoup sont encore en « voie de développement »). En effet, les enjeux de la conservation ou de la réhabilitation de ce patrimoine architectural sont divers (enjeux touristiques, identitaires, historiques, artistiques), et au-delà des réflexions politiques autour de la conservation ou non de ce patrimoine, les moyens financiers que nécessitent les opérations de patrimonialisation sont parfois insuffisants.

En outre, la patrimonialisation (et particulièrement celle du bâti de l'ère coloniale), implique soit que le bâtiment ait perdu son usage initial⁴⁹, soit qu'un autre usage puisse lui être attribué, et qu'il ait une valeur supérieure à celle que le bâtiment a dans son usage initial.

Aujourd'hui, quels enjeux peuvent avoir le processus de patrimonialisation dans l'empire colonial français ?

Quelles politiques sont mises en œuvre par les pouvoirs publics vis-à-vis de ce patrimoine ?

Les villes aujourd'hui

50. Salima NAJI, 2010 « Le patrimoine au Maroc : l'enjeu identitaire à travers l'histoire », *Les Cahiers de l'IAURIF*, mai 2010, n° 153, p. 107

51. Association Casamémoire, Casamémoire, ses objectifs et ses activités, *Casamémoire.org : Association de sauvegarde du patrimoine architectural du XX^{ème} siècle au Maroc*, [en ligne] (consulté le 21 avril 2018)

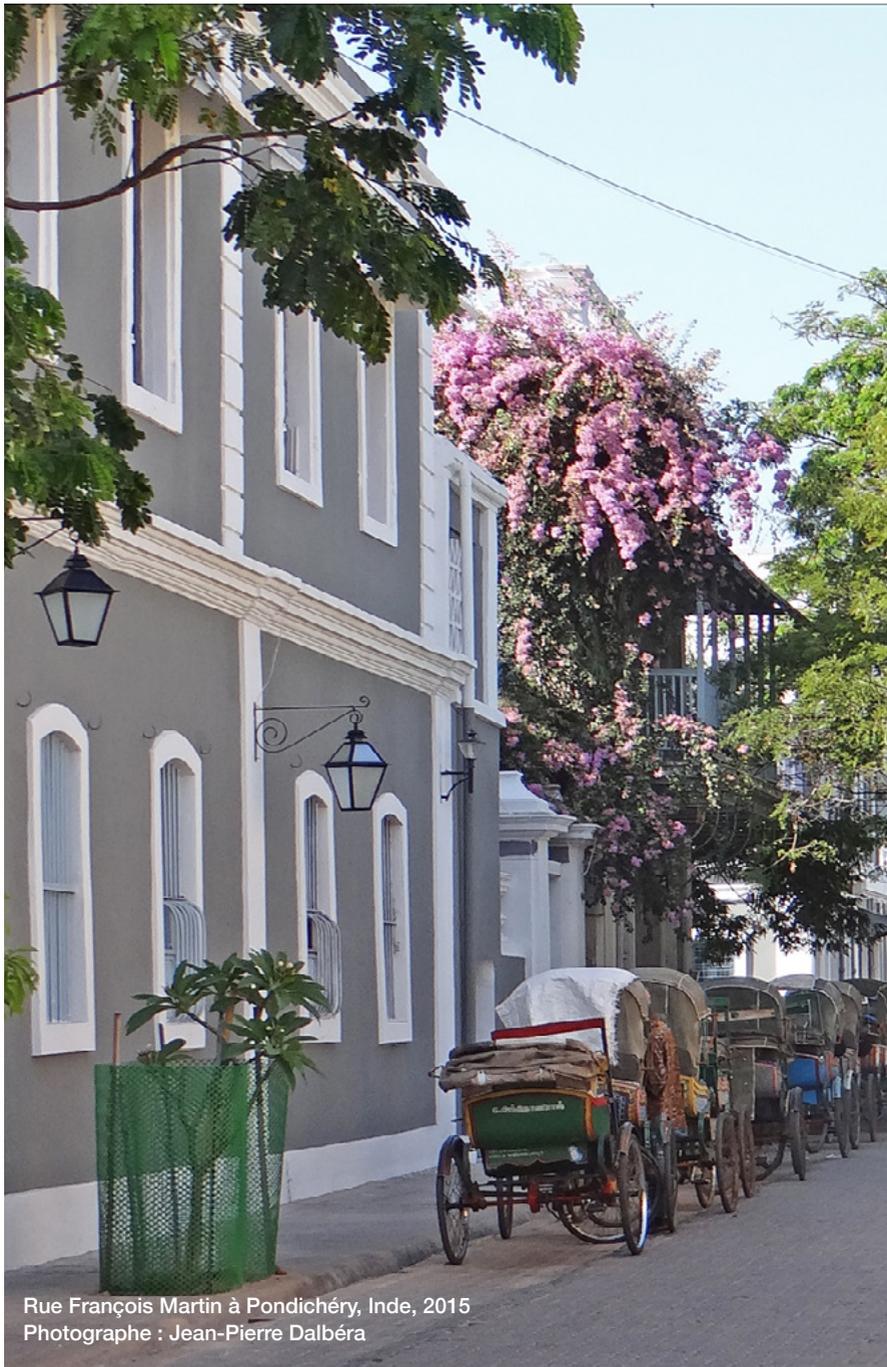
52. Benjamin BOUSQUET, 2016, Casablanca devra attendre avant d'être inscrite au patrimoine de l'UNESCO, *Telquel* [en ligne]

Casablanca

Aujourd'hui, au Maroc, la prise de conscience de la valeur du patrimoine est récente, et est encouragée par des acteurs publics, mais aussi et surtout des acteurs privés, par le biais du mécénat⁵⁰. J'ai tenté au cours de mes recherches de m'entretenir avec des membres de l'association Casamémoire, pour avoir une meilleure compréhension des difficultés que ce genre d'association peut rencontrer.

Casamémoire est une association à but non lucratif fondée par des architectes casablancais, pour « sensibiliser l'opinion publique, les acteurs sociaux et politiques concernant le patrimoine du XX^{ème} siècle », et pour « valoriser les actions de restauration ou de réhabilitation⁵¹ ». Ses partenaires sont publics (ministères de la Culture, ville de Casablanca), mais également privés (banques, associations...)

En 2017, l'association avait constitué un dossier pour soumettre la candidature de Casablanca pour l'inscription de la ville au patrimoine mondial de l'UNESCO⁵². Cette demande a été rejetée par l'organisme, mais aurait pu signifier l'accord de fonds pour la conservation de la ville, une reconnaissance officielle de sa qualité architecturale, des mesures plus strictes pour le respect du patrimoine architectural, mais



Rue François Martin à Pondichéry, Inde, 2015
Photographe : Jean-Pierre Dalbéra

53. Observatoire du Tourisme du Maroc, 2017. *Statistiques sur le tourisme au Maroc pour le mois de janvier 2017* [en ligne]

54. AFP, 2012. Casablanca, un patrimoine architectural remarquable mais menacée, *L'Express*, 29 avril 2012. [en ligne]

aussi une incitation au tourisme pour la ville (moins touristique que les villes impériales telles que Marrakech ou les villes côtières telles qu'Agadir⁵³).

D'après Karim Rouissi, architecte casablançais et ancien vice-président de l'association Casamémoire, le délabrement des bâtiments casablançais de l'époque coloniale est dû principalement au manque de moyens⁵⁴ : les loyers que perçoivent les propriétaires pour les biens de cette période sont trop bas pour permettre un entretien convenable des bâtiments, et les bâtiments qui ont trop vieilli sont parfois détruits pour laisser place à des immeubles plus neufs, plus élevés, et plus rentables.

Néanmoins, certaines opérations de réhabilitation du patrimoine existent : actuellement, à Casablanca, l'église du Sacré-Cœur (1930) de Paul Tournon (architecte français issu des Beaux-Arts de Paris, prix de Rome de 1911), désacralisée depuis les années 60, est en train de subir des transformations pour devenir un lieu culturel qui puisse accueillir expositions, conférences, et une halle de concert. L'église offre un bel espace, de 1500 m², avec une hauteur sous la voûte de 33 mètres, et le coût total de l'opération s'élève à 25 millions de dirhams (2,2 millions d'euros), financé entièrement par le ministère de l'Intérieur. L'architecte en charge des travaux est Abderrahim Kassou (ancien président de Casamémoire), et celui-ci reconnaît l'importance de sa mission pour une rénovation réussie d'un bâtiment « exceptionnel ».



Église du Sacré-Cœur de Casablanca, Paul Tournon architecte, 1930
Photographe : Cara Lowry



Église du Sacré-Cœur de Casablanca, Paul Tournon architecte, 1930
Photographe : @blancocultural [Instagram]

Alger

D'après l'architecte et urbaniste Tewfik Guerroudj, la situation actuelle à Alger en terme de préservation du patrimoine est très « dommageable », l'élan de construction des années soixante ayant été parfois au détriment des bâtis de l'ère coloniale. La ville d'Alger offrant une surface d'exploitation assez restreinte il a



Vue du lycée
Delacroix à
Alger, 2013.
Photographe :
Habib Boucetta

56. Tewfik
GUERROUDJ,
2000. « La
question du
patrimoine
urbain et
architectural
en Algérie »
Insaniyat, n°
12, p. 31-43
[en ligne]

fallu détruire pour reconstruire, ou alors mettre en place des opérations d'agrandissement des bâtis existants assez malheureuses.

En outre, selon lui, le système économique algérien repose sur une économie « de bazar », qui cherche des retours sur investissements rapides, qui causent sur le long terme une sous-valorisation de la main d'œuvre et de l'investissement à moyen et long terme. Ce système économique, selon l'architecte, est donc incompatible avec une construction architecturale durable⁵⁶, et avec une optique de préservation du patrimoine (celui-ci nécessitant une main d'œuvre qualifiée et souvent représentant un retour sur investissement moins important que les opérations de construction neuves).

En outre, la reconnaissance du patrimoine architectural du XIX^{ème} et du XX^{ème} siècle est difficile à obtenir. Tout comme Casablanca, Alger n'est pas inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO (mais le quartier de la Casbah, antérieur à la colonisation, l'est), malgré l'abondance de production architecturale de qualité, de l'ère où on a voulu faire d'Alger la « plus belle ville de France ». Aujourd'hui, les pouvoirs publics s'engagent relativement peu dans le financement d'opérations de réhabilitation du patrimoine architectural, comme le dénonce Kamel Bereksi, président de l'association Santé Sidi-El-Houari, qui a pour but de rénover un hôpital de l'ère coloniale à Oran. D'après lui, en Algérie, les bureaux d'études spécialisés dans le patrimoine

57. Dorothée Myriam Kellou, 2015. « Longtemps négligé, le patrimoine colonial d'Alger fait peau neuve », *France 24*, 26 février 2015 : [en ligne]

sont rares, tout comme la main d'oeuvre qualifiée. En outre, les moyens financiers sont insuffisants pour mener à bien l'opération, et pouvoir mettre en place une véritable action de préservation de ce patrimoine⁵⁷.

Néanmoins, des opérations de réhabilitation prennent bel et bien place à Alger, la plus récente impliquant un investissement de 3,6 milliards de dinars algériens (25 millions d'euros), accordé par la commune d'Alger pour réhabiliter près de 550 immeubles de la ville (ravalement de façades, travaux d'étanchéité, consolidation des cages d'escaliers...). Par ailleurs, les différentes zones d'intérêt d'Alger (la Casbah, le front de mer, et la baie d'Alger) sont toutes l'objet de politiques d'aménagement urbaines pour revaloriser les voies urbaines, en rénovant les arcades du front de mer par exemple.



Lycée Bugeaud, Charles Claudel architecte, 1868. (delcampe.net)

Un exemple de bâtiment qui a bien survécu à l'assaut du temps est le Lycée Emir Abdelkader

(ancien lycée Bugeaud), de Charles Claudel, et Pierre-Auguste Guiauchain, datant de 1868. Albert Camus y a passé sa scolarité, et aujourd'hui, le lycée, au registre classique, s'érige encore dans la ville comme un symbole de la grandeur d'autrefois.



Lycée Bugeaud, Charles Claudel architecte, 1868. Photographie : Rachid Bouanani

Bangui

Aujourd'hui, la République Centrafricaine est en proie à des conflits intercommunautaires mais également à des conflits religieux au sein du pays. L'instabilité politique des dernières années, mêlée à la conjoncture économique expliquent peut-être l'indifférence générale en matière d'urbanisme et de préservation du patrimoine de la part des pouvoirs publics que relève Thierry Bangui, architecte et enseignant à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille.

58. Rapport de l'Agence Française pour le Développement [en ligne] : disponible sur : <http://www.afd.fr/fr/page-region-pays/republique-centrafricaine>

59. Bienvenu MATONGO, 2018. « Centrafrique : 5,5 milliards de Francs CFA pour la réhabilitation de la Tour d'Uzès et la Cité Christophe », *RJDH Afrique*, 10 janvier 2018 [en ligne]

En effet, la République Centrafricaine est le cinquième pays le plus pauvre du monde, et les subventions accordées par les organismes internationaux visent principalement à améliorer l'accès des centrafricains aux services de base⁵⁸ (agriculture, accès à l'eau, infrastructures de santé), plutôt qu'à mettre en place des opérations liées à la culture ou au patrimoine.

A Bangui, le patrimoine architectural a été réemployé plutôt que laissé à l'abandon, même si l'entretien de ces bâtiments n'a parfois pas été réalisé de manière effective. Les anciens bâtiments administratifs ont ainsi retrouvé une vocation administrative après l'indépendance, ou servent de résidences pour des catégories sociales précises. Autrefois appelée « Bangui la coquette », la ville compte peu d'opérations de réhabilitation aujourd'hui. Néanmoins, un exemple de projet de rénovation est celui de la Cité Christophe et de la Tour Uzès, qui a été confié à une société chinoise⁵⁹, et dont le coût total est de 5,5 milliards de francs CFA (8 millions d'euros). Il est intéressant de noter que cette opération est financée non pas par l'état mais par une société privée, et que celle-ci pourra dès la fin des travaux exploiter les deux bâtiments jusqu'à remboursement de l'investissement, suite à quoi les deux projets seront confiés de nouveau à l'état Centrafricain.

Ainsi, que l'on soit sur la colline d'Alger, sur la baie de Casablanca, ou au centre de l'Afrique, le bâti de l'époque coloniale est encore là. Ce que l'on décide d'en faire est à la fois une responsabilité face à l'histoire d'avant, mais également face à l'histoire d'après. Chaque pays met en place des politiques urbaines qui dépendent à la fois des moyens disponibles, mais également des disponibilités foncières. Il est intéressant de noter que parmi les rues tracées par les colons, beaucoup ont changé de nom après l'Indépendance, et que cette réappropriation des mots va de paire avec une réappropriation du territoire.



Vue sur Casablanca, 2014
Photographe : Johan Versteeg

Enjeux de la profession d'architecte

60. Entretien
mené en juin
2016.

*Toute culture naît du mélange, de la rencontre, des chocs.
A l'inverse, c'est de l'isolement que meurent les civilisations.*
Octavio Paz, poète.

Aujourd'hui, être architecte, c'est prendre en compte le contexte dans lequel on s'insère. Prendre en compte les ressources disponibles et proposer une solution architecturale qui soit respectueuse de l'environnement proche et éloigné. Concevoir des bâtiments adaptés à leurs usagers, et à leur climat. Construire dans une ville au passé colonial, c'est prendre en compte le fait qu'une grande partie du bâti existant date d'une époque de soumission.

D'après Amine Aouad, architecte basé à Rabat, construire aujourd'hui au Maroc, c'est devoir offrir aux usagers des repères qui puissent leur permettre de se reconnaître dans l'architecture⁶⁰. En effet, il suffit de feuilleter les revues d'architectures marocaines pour s'en rendre compte. Un projet important issu d'une commande publique est l'Espace des Initiatives Féminines de Ben Guérir (2017), signé par l'architecte Meryem Barakat. Ici, l'utilisation des motifs géométriques arabes est très assumée en façade, ainsi que la matérialité, typique de la région, avec l'utilisation de la terre

cuite. Néanmoins, outre les caractéristiques de matière et d'ornement, la distribution est assez sommaire, avec un hall central de distribution qui permet d'accéder aux différentes pièces.



Espace des initiatives féminines de Ben Guérir, Meryem Barakat architecte, 2017
Photographie : ameditions.net

En revanche, dans la commande privée, les opportunités sont multiples, dans un pays où les inégalités sociales font légion. Un exemple de villa luxuriante est celui de la villa Z de Mohamed Amine Siana (2015), dans un quartier cossu de Casablanca, qui reflète les formes que peut prendre l'habitat musulman aujourd'hui. En effet, les courbes en façade cherchent à mettre en place une opacité par rapport à la rue, caractéristique majeure des habitats traditionnels musulmans, qui s'ouvrent sur l'intérieur mais ne montrent rien de l'extérieur. Aussi, si l'architecture d'aujourd'hui au Maroc est l'occasion de réimplanter des symboles formels, elle est aussi l'expression de pratiques sociales anciennes, bien ancrées dans la manière de concevoir l'habiter.



Villa Z, Mohamed Amine Siana architecte, 2015
Photographie : ameditions.net

Une problématique à prendre en compte dans l'appréciation de l'architecture contemporaine dans les pays de la Francophonie, est que ceux-ci sont aujourd'hui pleinement intégrés dans la mondialisation. Si cela signifie que tous les habitants de ces pays ont accès aux médias internationaux, aux musiques d'ailleurs et aux films de pays lointains, cela signifie également que ces pays accueillent des architectes venus de loin.

Aujourd'hui, beaucoup de concours publics sont accessibles à des architectes venus de tous les pays, et le paysage architectural le montre bien. Le nouvel opéra d'Alger (2017) est ainsi issu d'une coopération entre la République d'Algérie et la Chine : le maître d'ouvrage est l'architecte chinois Quan Zaize, pour le compte de l'entreprise China Electronics Design Institute (CEEDI). L'architecture de l'opéra se caractérise par une façade monolithique, qui aurait pu somme toute prendre place aussi bien en Algérie qu'à Singapour ou au Chili, mais avec un intérieur

qui adopte certains codes de l'architecture arabe : les gardes-corps prennent des formes géométriques traditionnelles, que l'on retrouve également au plafond.



Opéra d'Alger, Quan Zaïze architectes, 2017
Photographies : dzwall.com

Ce genre d'opérations, parfois confiées à des architectes occidentaux sans même passer par le biais de concours, sont dénoncées par

61. Luc LE CHATELIER,
« Dakar, ton architecture inoubliable ! » *Telerama* [en ligne] / 17 mars 2017

beaucoup d'architectes. Au Sénégal, l'architecte Annie Jouga, maire adjoint de l'île de Gorée, déplore par exemple l'accord de la réhabilitation de l'ancien palais de Justice de Dakar à Jean-Michel Wilmotte, architecte français, qui n'est même pas basé à Dakar, alors que les architectes sénégalais n'auraient pas été considérés pour mener à bien le chantier⁶¹ et doivent se « contenter » d'une commande privée rare. Cette forme de néocolonialisme par l'architecture n'est profitable ni pour le paysage urbain, ni pour les usagers, pour qui l'on construit sans les connaître.

Ainsi, tout comme aujourd'hui en France on cherche à se distancer et à dépasser les préceptes du mouvement moderne établis il y a des décennies par des architectes disparus, il est logique, sinon attendu, qu'il en soit de même dans les pays de la Francophonie. Au delà d'un rapport torturé avec l'architecture de l'époque coloniale, la problématique est surtout celle d'une quête de pertinence architecturale à l'échelle mondiale.

CONCLUSION

La production architecturale de l'époque coloniale est plurielle. Si Alger la blanche a eu pour ambition de devenir « la plus belle ville de France », Casablanca, elle, aura été un laboratoire de la modernité tandis que Bangui aura aspiré à devenir « Bangui la coquette ».

Un point commun de l'ensemble des villes de l'empire colonial français réside néanmoins dans l'urbanisme mis en place à l'époque : toutes les villes ont vu naître des quartiers européens, plus ou moins ouverts aux populations indigènes, ainsi que des quartiers indigènes, mis en place par les Européens. Après les indépendances, les villes ont continué de se construire de manière plus ou moins heureuse, et il incombe aujourd'hui aux architectes de conjuguer avec ce passé pour pouvoir offrir un paysage architectural de qualité aux usagers, aux touristes, et aux générations futures.

Aussi, si l'architecture de l'époque coloniale a su conjuguer avec son époque et répondre aux besoins d'alors, il est nécessaire de trouver un moyen de la conjuguer avec la ville d'aujourd'hui. Le manque de moyens et le manque d'intérêt pour la qualité patrimoniale de ces bâtiments dessert l'unité architecturale de la ville et la conservation d'une partie majeure de son histoire. Il est de la responsabilité de l'architecte d'offrir une architecture de son temps, qui conjugue avec le passé, et à considérer la réhabilitation comme une option viable pour la création d'une architecture de qualité.

ANNEXES

Albert Ballu



Architecte

1849 - 1939

Fils de l'architecte Théodore Ballu, prix de Rome de 1840, Albert Ballu, issu de l'École des Beaux-Arts de Paris, travaille en Algérie pendant plus de 30 ans à la fin du XIX^{ème} siècle, où il est architecte en chef de la ville d'Alger. Il conçoit de nombreux projets où il adopte les codes de l'architecture traditionnelle mauresque et byzantine, comme la Cathédrale Sacré-Cœur d'Oran (1898-1913), qu'il conçoit avec les frères Perret.



Vladimir Bodiansky



Ingénieur

1894 - 1966

Ingénieur civil ayant suivi une carrière dans l'aéronautique après la guerre, Bodiansky travaille pour Marcel Lods et Eugène Beaudouin dans les années Trente, et son expertise de l'aviation lui permet d'assister les architectes pour l'élaboration de bâtiments à structures métalliques performantes. En 1945, il fonde l'AtBat (l'Atelier des Bâtisseurs), dont il est directeur technique, avec Le Corbusier et Jacques-Louis Lefèbvre. Suite à des désaccords avec Le Corbusier, Bodiansky crée en 1951 le bureau africain de l'AtBat, avec Georges Candilis, Shadrach Woods et Henri Piot. Il aura participé pendant sa carrière à des projets phares, comme la Cité de la Muette à Drancy (1931-1934), avec Eugène Beaudouin et Marcel Lods, premier grand projet d'immeubles d'habitation HBM.



Jean Bossu



Architecte

1912 - 1983

Issu de l'école des Arts Décoratifs de Paris, dont il ressort en 1929, Jean Bossu rejoint l'atelier de Le Corbusier la même année, dont il sera le collaborateur pendant de nombreuses années. Bossu se rendra plus tard en Algérie pour son service militaire, dont il admire le charme vernaculaire, et sera en 1954 nommé architecte en charge de la reconstruction d'Orléansville, où il conçoit le Centre Commercial Saint Réparatus.



Georges Candilis



Architecte et urbaniste

1913 - 1995

Issu de l'école polytechnique d'Athènes, Candilis est un architecte qui collaborera avec Le Corbusier dès les années Trente, puis rejoindra l'ATBAT Afrique, dans les années cinquante. En 1953, l'architecte est un des membres fondateurs du Team Ten, collectif d'architectes qui remettent en question les principes rationalistes de la Charte d'Athènes. Il se base dans le cadre du CIAM 9, sur les réalisations marocaines autour de la question de l'habitat du plus grand nombre pour contester les diktats de la Charte d'Athènes, et exposera ses projets de logements comme la Cité du Nid d'Abeilles (avec Shadrach Woods et Bodiansky). Il ouvrira en 1954 un atelier d'architecture à Paris avec Shadrach Woods et Alexis Josic, avec lesquels il concevra des milliers de logements en France.



Charles Frédéric Chassériau



Architecte et urbaniste

1802 - 1896

Issu de l'École des Beaux-Arts de Paris, Charles Chassériau est un architecte qui a travaillé en Egypte dans les années 1830, avant de travailler un temps à Marseille, dont il est architecte en chef jusqu'en 1839. Il est par la suite nommé architecte en chef d'Alger à trois reprises à la fin du XIX^{ème} siècle, et sa réalisation la plus importante est le dessin du Boulevard de l'Impératrice (1865) en front de mer, et le théâtre national d'Alger (1853).



Léon Claro



Architecte

1899 - 1991

Issu de l'École des Beaux-Arts de Paris, Léon Claro est un architecte né à Oran, qui construira de nombreux édifices à Alger pendant sa carrière. Il sera Architecte des Monuments Historiques de l'Algérie, et y enseignera avant et après l'indépendance. Il y construira entre autres l'école des Beaux-Arts d'Alger (1954), avec Jacques Darbéda, qui se caractérise par une influence de Perret dans le traitement des façades.



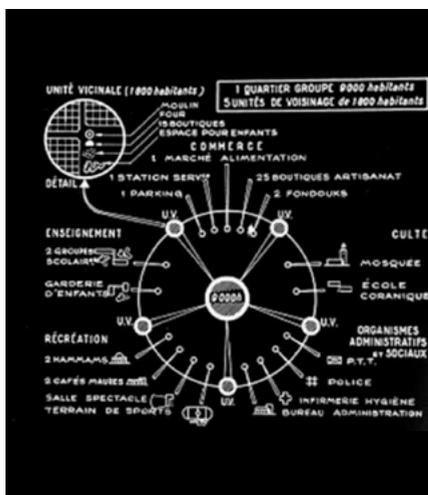
Michel Écochard



Architecte et urbaniste

1905 - 1985

Écochard a une formation d'archéologue, d'architecte et d'urbaniste. Issu de l'École des Beaux-Arts de Paris, il travaille en Syrie dans les années Trente, où il est en charge de travaux de réhabilitation. En 1940, il est envoyé à Beyrouth, où il conçoit un plan directeur qui met en exergue la protection des monuments historiques. Après la Guerre, il devient membre des CIAM, et est chargé par l'Organisation des Nations Unies d'une mission d'étude de l'habitat au Pakistan. En 1953, il est nommé à la tête du Service de l'urbanisme du Maroc, et met en place des politiques d'aménagement urbains à large échelle à Casablanca notamment. Il est l'un des architectes les plus notables du monde en développement, et son partenaire syrien, Samir Abdulac, le qualifie même d'« urbaniste tiers-mondiste ».



Louis-Hubert Lyautey



Homme politique

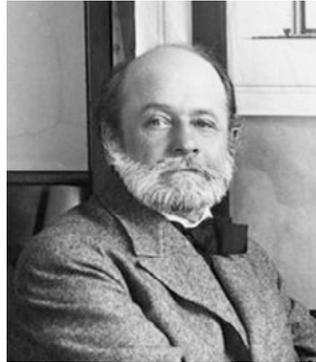
1854 - 1934

Louis-Hubert Lyautey est une des figures politiques phares du monde colonial du XX^{ème} siècle. Militaire nommé premier résident général du Maroc en 1912, il est également Ministre de la Guerre pendant la Première Guerre Mondiale et maréchal de France en 1921. Issu d'une famille bourgeoise, toute sa vie est liée au monde colonial. Dès 1898, il est nommé en charge de la pacification de Madagascar, et se satisfait des responsabilités qui lui incombent, il écrit à sa soeur à la fin du XIX^{ème} siècle : « Je me sentais né pour créer et je crée, pour commander et je commande, pour remuer des idées, des projets et des œuvres, et j'en remue à la pelle. ». Il est ensuite affecté à la division d'Oran, puis au Maroc, pays où il met en place un système de gestion directe malgré le système du protectorat.



Lyautey (droite), et le sultan Moulay Youssef (milieu)

Auguste Perret



Architecte et entrepreneur

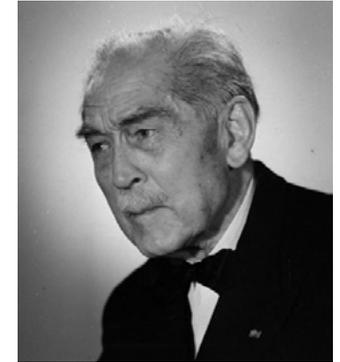
1874 - 1954

Issu de l'École des Beaux-Arts de Paris, Auguste Perret est un architecte qui se caractérise par une quête de rationalisme structurel. Il développe avec ses frères Gustave et Claude la technique du béton armé dès 1900, avec leur entreprise de maçonnerie. Une branche de la firme Perret ouvre à Casablanca en 1913, et participe à l'élaboration de nombreux projets au Maroc et en Algérie, où il collabore avec Jacques Guiauchain.



Palais du gouvernement général, 1932
Jacques Guiauchain architecte, qui a fait appel à Auguste Perret

Henri Prost



Architecte et urbaniste

1874 - 1959

Issu de l'École des Beaux-Arts de Paris, grand prix de Rome de 1902, Henri Prost est connu pour avoir été l'un des fondateurs de la Société française des urbanistes en 1911. Il est également une des figures d'un urbanisme qui prend véritablement en compte de l'héritage local. Il réalise le plan d'aménagement de Casablanca (1917-1922), et d'autres grandes villes marocaines par la suite.



Palais de justice de Casablanca, 1925
Joseph Marrast architecte, avec la collaboration d'Henri Prost

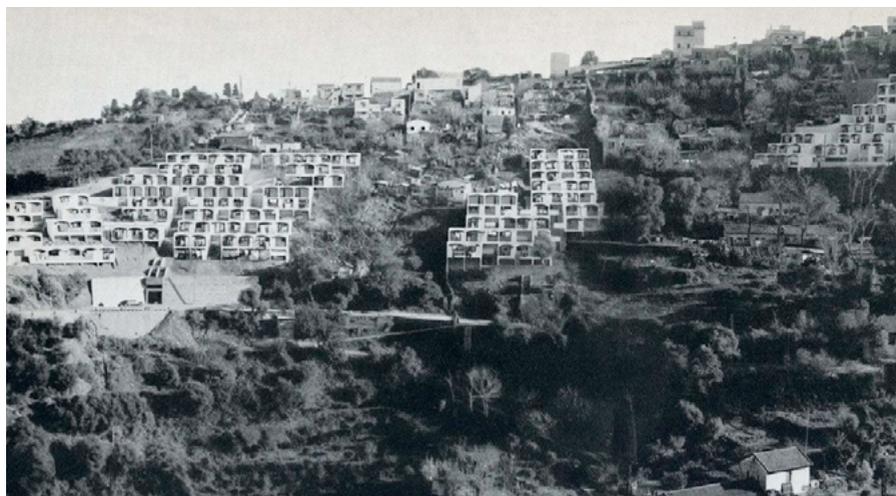
Roland Simounet



Architecte

1927 - 1996

Roland Simounet, est un architecte né en Algérie, qui a mis un point d'honneur durant sa carrière à rester attaché à sa terre natale. Il y a pratiqué entre 1952 et 1962, dans un esprit à cheval entre l'esprit corbuséen et le vernaculaire algérien. Il obtient le grand prix national d'architecture en 1977, et une de ses réalisations les plus notables en Algérie est l'ensemble d'habitation Djenan El-Hassan (1956-1958).



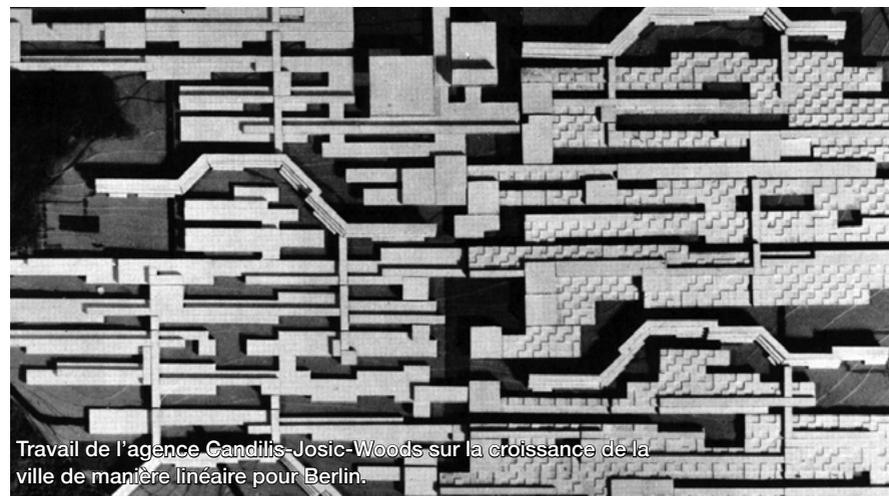
Shadrach Woods



Architecte

1923 - 1973

Shadrach Woods est un architecte américain qui rejoint l'atelier de Le Corbusier en 1948. Il y rencontre Georges Candilis, avec qui il fonde l'atelier Candilis-Josic-Woods en 1955, avec lequel il gagne le concours Million (qui visait à concevoir un appartement de 3 pièces d'un coût inférieur à un million de francs). Il travaille au Maroc dans les années cinquante sur la question de l'habitat du plus grand nombre, avec l'AtBatAfrique.



Travail de l'agence Candilis-Josic-Woods sur la croissance de la ville de manière linéaire pour Berlin.

BIBLIOGRAPHIE

Livres

Tom AVERMAETE, Maristella CASCIATO, 2014. *Casablanca, Chandigarh, bilan d'une modernisation*, éditions Centre Canadien d'Architecture, Montréal.

Giulio BARAZZETTA, Francesca PATRONO et Catherine SAYEN, 2017. *À l'ombre de Pouillon*, Paris, éditions Transversales.

Roméo CARABELLI, 2006. *Héritage architectural récent en Méditerranée : temporalités et territoires*. Paris, éditions Publibook.

Jean-Louis COHEN, Monique ELEB, 1998. *Casablanca : mythes et figures d'une aventure urbaine*. Paris, éditions Hazan.

Maurice CULOT, Jean-Marie THIVEAUD, Institut français d'architecture, et Caisse des dépôts et consignations (France), 1992. *Architectures Françaises Outre-Mer: Abidjan, Agadir, Alep, Alger, Bangui, Beyrouth, Brazzaville, Cansado, Casablanca, Conakry, Dakar, Damas, Hanoi, Libreville, Niamey, Orleansville, Ouagadougou, Riyadh, Tananarive, Tunis, Yaounde*. Collection Villes. Liège, éditions Mardaga.

Louis-Hubert LYAUTEY, 1927. *Paroles d'action*, Paris, éditions Armand Colin.

Bernard MARREY, 2010. *Fernand Pouillon, l'homme à abattre*. Paris, éditions Linteau.

Jacques MARSEILLE, 2005. *Empire colonial et capitalisme Français : histoire d'un divorce*. Paris, éditions Alban Michel, collection Bibliothèque de L'Évolution de l'Humanité.

Zakaria MALKI, 2016. *Les Habous*, mémoire d'architecture,

Mathilde LAVENU et Loïs DE DINECHIN, École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand, 114 pages.

Karim MECHTA, 1991. *Maghreb, architecture et urbanisme : patrimoine, tradition et modernité*. Paris, éditions Publisud.

Cédric MICHON, 2015. *François 1^{er} : Les femmes, le pouvoir et la guerre*. Collection Histoire. Paris, éditions Belin.

Yabo Gabriel OGALAMA, *La perspective de l'urbanisme en Afrique subsaharienne : bilan et perspective stratégique*. Thèse de doctorat en aménagement de l'espace et en urbanisme. Tours : Université François Rabelais de Tours.

Mona OZOUF, 2014. *Jules Ferry : La liberté et la tradition*. Paris, éditions Gallimard.

Claudine PIATON, Juliette HUEBER, Boussad AICHE, Thierry LOCHARD, et al., 2016. *Alger : Ville & Architecture, 1830-1940*. Arles, Éditions Honoré Clair.

Hélène VACHER, 2005. *Villes coloniales aux XIXe-XXe siècles: d'un sujet d'action à un objet d'histoire ; (Algérie, Maroc, Libye et Iran) ; essais et guide bibliographique*. Collection architectures modernes en Méditerranée. Paris, éditions Maisonneuve et Larose.

Gwendolyn WRIGHT, 1991. *The Politics of Design in French Colonial Urbanism*. Chicago, éditions University of Chicago Press.

Webographie

Thierry BANGUI, 2013. « L'architecture coloniale du centre-ville de Bangui (Rép. Centrafricaine) : essai sur un patrimoine urbain

en décadence », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n°261, 2013, p. 105-122 [en ligne], disponible sur : <http://journals.openedition.org/com/6794>

Federico CRESTI, 2018. « The Boulevard de l'Impératrice in Colonial Algiers (1860-1866). » *Archnet*. [en ligne], disponible sur : <http://archnet.org/publications/3183>.

Zohra HAKIMI, 2002. « Du plan communal au plan régional de la ville d'Alger (1931-1948). » *Labyrinthe*, n°13, p. 131-136. [en ligne], disponible sur : <https://journals.openedition.org/labyrinthe/1493>

Jean-Jacques JORDI, 1998. « Alger 1830-1930 ou une certaine idée de la construction de la France » *Méditerranée* 89, n°2, p. 29-34 [en ligne] : disponible sur : http://www.persee.fr/doc/medit_0025-8296_1998_num_89_2_3045

Stéphanie LABADIE, 2018. « Casablanca, Fleuron de l'Art Déco » | *RFI Blogs* [en ligne], consulté le 28 avril 2018. URL : <http://voyage.blogs.rfi.fr/article/2013/04/04/casablanca-fleuron-de-l-art-deco.html>.

Agnès LAURENT, 2015, « L'Exposition coloniale de 1931, le meilleur de l'empire », *L'Express* [en ligne], consulté le 10 avril 2018 disponible sur : https://www.lexpress.fr/actualite/societe/l-exposition-coloniale-de-1931-le-meilleur-de-l-empire_1748163.html

Aleth PICARD, 1994. « Architecture et urbanisme en Algérie. D'une rive à l'autre (1830-1962) », *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, n°73-74 [en ligne], disponible sur : www.persee.fr/doc/remmm_0997-1327_1994_num_73_1_1671

Nabila STAMBOULI, 2014. « L'Aéro-habitat, avatar d'un

monument classé ? », *Livraisons de l'histoire de l'architecture* n°27 [en ligne] : disponible sur : <http://journals.openedition.org/lha/382>

Documentaires :

Gabriel BORIN et Benjamin STORA, 2012, *Guerre d'Algérie, la déchirure*, documentaire, production France Télévisions, 104 minutes : disponible sur https://youtu.be/QPbLctFA_ro (consulté le 3 mars 2018)

Jean VIDAL, 1952. « Salut Casa ! » [en ligne], disponible sur : <https://vimeo.com/47692120>.

REMERCIEMENTS

À ma professeure encadrante, Denyse Rodriguez-Tomé, qui m'a éclairé de ses lumières et qui a su apporter des réponses à mes questions, je dis merci.

À mes parents, à Casablanca, qui ont su me soutenir et me parler de la ville qui m'a vu naître, je dis merci.

À ma grand-mère, partie trop tôt, une semaine avant que je ne termine ce rapport, qui a su croire en moi et m'inspirer par sa bonté, je dis merci.